

RAPPORT SUR L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CANADA

11 JUILLET 2024



À PROPOS D'ECO CANADA

L'Organisation pour les carrières en environnement du Canada (ECO Canada) défend la main-d'œuvre croissante en environnement dans toutes les industries. Depuis plus de 30 ans, nous travaillons avec les plus grands esprits du Canada et les entreprises qui les emploient.

Nous dressons un portrait de la main-d'œuvre et nous apportons des solutions pour veiller à ce qu'il y ait un bassin suffisant de travailleurs qualifiés dès maintenant et pour l'avenir. De la création d'emplois aux ressources professionnelles, en passant par la formation et la certification, nous offrons des programmes et des services pour aider :

- les personnes à bâtir leur carrière en environnement ou à s'y préparer;
- les employeurs à trouver et à retenir les praticiens qualifiés;
- les gouvernements à concevoir des programmes et à mettre à jour les politiques;
- les enseignants et les formateurs à adapter leur offre pour préparer la main-d'œuvre recherchée à l'heure actuelle et dans le futur.

Nous fournissons aux organismes sans but lucratif des données et des perspectives sur la main-d'œuvre à des fins commerciales, éducatives ou d'élaboration de politiques. Nos connaissances et notre expertise s'étendent à l'échelle du pays, dans toutes les provinces et tous les territoires, ainsi qu'aux grandes industries canadiennes, notamment l'agriculture, la foresterie, l'énergie, l'extraction minière, la construction, la fabrication et les services professionnels et techniques. Non seulement nous étudions les données historiques des secteurs, mais nous travaillons également sans relâche à déceler les tendances qui influenceront l'avenir de la main-d'œuvre.

Tous nos rapports sont accessibles sur notre site Web à eco.ca.

REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée grâce au financement de Ressources naturelles Canada (RNCAN). Nous sommes très reconnaissants de son soutien.

Nous tenons à souligner le financement pour l'enquête et l'analyse de RNCAN ainsi que l'encadrement administratif et opérationnel de la Division de l'élaboration et de l'analyse de la politique de la demande de l'Office de l'efficacité énergétique.

Le Programme d'appui aux initiatives sectorielles du gouvernement du Canada a contribué à la phase de recherche, tandis que la traduction de ce rapport a été rendue possible grâce au programme des jeunes stagiaires d'Horizons Sciences et à la Stratégie emploi et compétences jeunesse du gouvernement canadien.



AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

© 2024 ECO Canada

Tous droits réservés. Les renseignements et les prévisions que contient le présent rapport ont été préparés à partir de sources de données jugées fiables par ECO Canada. ECO Canada ne fait aucune déclaration ni aucune garantie que ses données estimatives sur la demande de main-d'œuvre ne comportent aucune erreur. Par conséquent, elle ne peut être tenue responsable de pertes ou de dommages financiers ou de quelque nature que ce soit qui découlent de l'utilisation de ces données ou qui y sont liés.

L'utilisation de toute partie de cette publication, que ce soit pour la reproduire, l'emmagasiner dans un système d'extraction ou la transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (y compris électronique, mécanique ou photographique, ou une photocopie ou un enregistrement), sans l'autorisation écrite préalable d'ECO Canada constitue une violation du droit d'auteur.

Lorsque l'autorisation est accordée, la publication doit être citée de la façon suivante :
Source (ou « D'après ») : ECO Canada. (2024). www.eco.ca.

Les avis et les interprétations exprimés par l'auteur dans cette publication ne reflètent pas nécessairement ceux du Gouvernement du Canada.

PRÉFACE

L'amélioration de l'efficacité énergétique est une pierre d'assise de la lutte mondiale contre les changements climatiques. En 2018, ECO Canada a commandé une toute première étude en son genre sur la main-d'œuvre du secteur canadien de l'efficacité énergétique. Cette étude remédiait aux lacunes de la recherche en matière de données canadiennes par une analyse solide et détaillée de l'emploi direct et permanent lié à l'efficacité énergétique dans les six industries clés suivantes :

- la construction;
- la fabrication;
- le commerce de gros;
- les services professionnels et d'affaires;
- les services publics;
- les autres services (pour en savoir plus sur ces industries, consultez l'annexe A).

Le présent rapport révisé les données estimatives sur la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique établies dans la première étude réalisée en 2018 et étend leur portée. Il comprend de nouvelles données sur l'emploi lié à l'efficacité énergétique dans les différentes régions géographiques (provinces et territoires), ainsi que des perspectives sur les capacités d'exportation de produits et de services à haute efficacité énergétique des entreprises canadiennes.

Le rapport découle d'une enquête exhaustive réalisée au cours de l'hiver 2023-2024 auprès de 2 694 établissements commerciaux au Canada afin de dresser un portrait ponctuel de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique. Notre étude et l'analyse statistique ont permis de faire les principales constatations qui suivent :

- Le secteur de l'efficacité énergétique est en croissance : il a dépassé le rythme de la croissance moyenne de l'emploi national, en plus de connaître une hausse considérable sur le plan des revenus d'exploitation.
- Les employeurs du secteur de l'efficacité énergétique ont de la difficulté à embaucher des travailleurs, principalement en raison du manque de candidats qualifiés.
- La répartition géographique de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique reflète celle de l'ensemble de la main-d'œuvre nationale.
- La main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique canadien est moins diversifiée que la moyenne de la main-d'œuvre nationale. Les femmes y sont particulièrement sous-représentées.

En 2023, le secteur de l'efficacité énergétique employait près de 470 000 travailleurs permanents répartis dans plus de 55 000 établissements. Dans l'ensemble, le secteur de l'efficacité énergétique canadien a rapporté 126,6 milliards de dollars selon les estimations des revenus d'exploitation de l'année, ce qui constitue une hausse notable par rapport à l'estimation de 82,6 milliards de dollars dans notre étude réalisée en 2018.

Le secteur de l'efficacité énergétique joue un rôle essentiel dans la transition du Canada vers une économie sobre en carbone. On prévoit que l'amélioration de l'efficacité énergétique entraînera une baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES), un élément essentiel du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Non seulement une telle amélioration permettra de réduire la consommation nationale d'énergie, mais elle réduira également les coûts, tant pour les entreprises que les consommateurs.

Il est essentiel que les décideurs politiques et les créateurs de programmes canadiens tiennent compte des effets des initiatives liées à l'efficacité énergétique sur l'emploi. En réalisant et en publiant cette étude, nous visons à mobiliser les intervenants des administrations publiques, des industries et des établissements d'enseignement ainsi que les particuliers pour relever les défis actuels et futurs du marché de l'emploi dans le secteur. L'expansion du bassin de travailleurs qualifiés veille à ce que le secteur de l'efficacité énergétique dispose d'une main-d'œuvre solide, performante et durable qui soutient la croissance économique, tout en gérant de façon durable et efficace son incidence sur l'environnement et l'utilisation de ressources.

TABLE DES MATIÈRES

À propos d'ECO Canada.....	2
Remerciements.....	2
Avis de non-responsabilité.....	3
Préface.....	4
Table des matières.....	6
Liste des graphiques.....	8
Liste des tableaux.....	10
Résumé.....	12
Introduction.....	15
GROS PLAN : Progrès et défis liés à l'emploi et aux investissements dans le secteur de l'efficacité énergétique.....	17
Constatations générales.....	18
Établissements.....	18
Contribution en revenus.....	19
Apport des exportations.....	22
Emploi.....	23
Emploi par région géographique.....	23
Intensité du travail.....	28
Emploi par industrie.....	28
Emploi par sous-technologie.....	29
Emploi par profession.....	30
Caractéristiques de la main-d'œuvre.....	31
Revenu d'emploi.....	34
Perspectives d'emploi.....	36
Difficultés d'embauche.....	40
Postes vacants.....	45
Efficacité énergétique par industrie.....	46
Construction.....	46
Établissements, emploi et revenus.....	47
Caractéristiques de la main-d'œuvre.....	49
Perspective des employeurs et difficultés d'embauche.....	51
Fabrication.....	51
Établissements, emploi et revenus.....	52

Caractéristiques de la main-d'œuvre.....	54
Perspective des employeurs et difficultés d'embauche.....	54
Commerce de gros.....	56
Établissements, emploi et revenus.....	55
Caractéristiques de la main-d'œuvre.....	58
Perspective des employeurs et difficultés d'embauche.....	61
Services professionnels et d'affaires.....	61
Établissements, emploi et revenus.....	62
Caractéristiques de la main-d'œuvre.....	64
Perspective des employeurs et difficultés d'embauche.....	64
Services publics.....	66
Établissements, emploi et revenus.....	66
Caractéristiques de la main-d'œuvre.....	68
Perspective des employeurs et difficultés d'embauche.....	68
Autres services.....	70
Établissements, emploi et revenus.....	71
Caractéristiques de la main-d'œuvre.....	73
Perspective des employeurs et difficultés d'embauche.....	73
Conclusion.....	76
Annexe A : Portée et méthodologie.....	77
Annexe B : Comparaison du Canada et des États-Unis (2023).....	81
Annexe C : Méthodes d'enquête et d'analyse.....	85
Annexe D : Tableaux de données additionnels.....	89
Glossaire.....	92

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1. ÉTABLISSEMENTS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRAND SECTEUR DE L'INDUSTRIE EN 2023 SECTORS, 2023.....	18
GRAPHIQUE 2. REVENU TIRÉ D U SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.....	20
GRAPHIQUE 3. ENTREPRISES EXPORTANT DES PRODUITS ET DES SERVICES À HAUTE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.....	22
GRAPHIQUE 4. REVENUS DES ENTREPRISES QUI EXPORTENT DES P RODUITS ET DES SERVICES À HAUTE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.....	22
GRAPHIQUE 5. ÉTAT DE PRÉPARATION À L'EXP ORTATION DE PROD UITS ET SERVICES À HAUTE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE D ES ENTREP RISES QUI N'EN EXPORTENT PAS ACTUELLEMENT.....	23
GRAPHIQUE 6. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE EN 2023.....	24
GRAPHIQUE 7. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INTENSITÉ DU TRAVAIL.....	28
GRAPHIQUE 8. EMPLOI LIÉ À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRAND SE CTEUR DE L'INDUSTRIE.....	29
GRAPHIQUE 9. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR SOUS-TECHNOLOGIE D ÉTAILLÉE.....	30
GRAPHIQUE 10. EMP LOI D ANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE.....	30
GRAPHIQUE 11. REVENU D 'EMPLOI TOTAL DANS LE SECTEUR D E L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INDUSTRIE (2023).....	35
GRAPHIQUE 12. CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFIC ACITÉ ÉNERGÉTIQUE, 2018 (RÉEL), 2023 (RÉEL) ET 2024 (PRÉVISION).....	39
GRAPHIQUE 13. PRÉVISION DE CROISSANCE D E L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRANDE INDUSTRIE EN 2023-2024.....	39
GRAPHIQUE 14. DIFFICULTÉ D'EMBAUCHE D ANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRANDE INDUSTRIE EN 2023.....	41
GRAPHIQUE 15. DIFFICULTÉ D'EMBAUCHE D ANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR SOUS-TECHNOLIE.....	42
GRAPHIQUE 16. EMP LOI D ANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION P AR RÉGION GÉOGRAPHIQUE.....	48
GRAPHIQUE 17. EMP LOI D ANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA FABRICATION PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE.....	53

GRAPHIQUE 18. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DU COMMERCE DE GROS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE.....	58
GRAPHIQUE 19. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE.....	63
GRAPHIQUE 20. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES SERVICES PUBLICS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE.....	67
GRAPHIQUE 21. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES AUTRES SERVICES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE.....	72

LISTE DES TABLEAUX

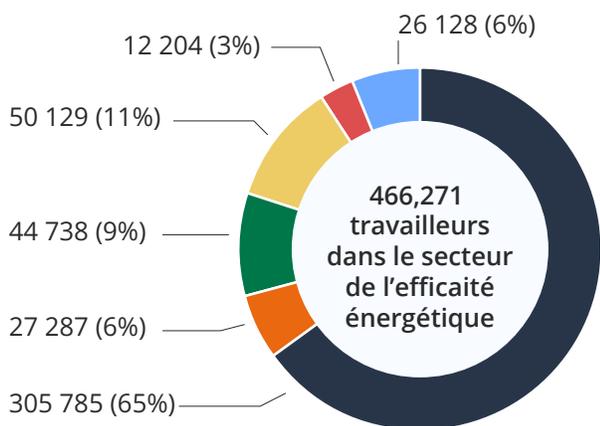
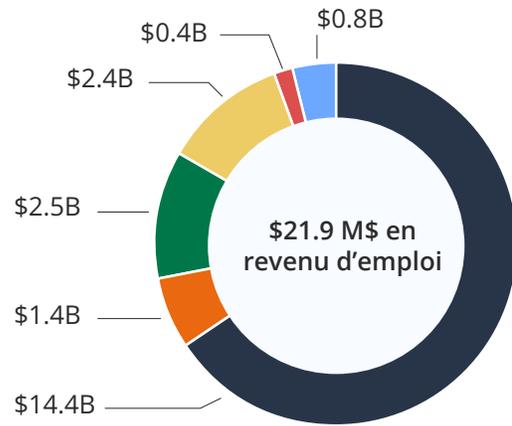
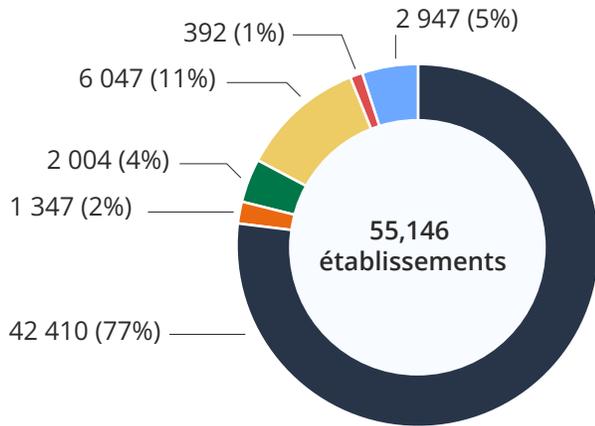
TABLEAU 1. CONTRIBUTION EN REVENUS D'EXPLOITATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRANDE INDUSTRIE EN 2023.....	19
TABLEAU 2. CONTRIBUTION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRAND SECTEUR DE L'INDUSTRIE.....	21
TABLEAU 3 : EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR HABITANT ET EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS EN 2023.....	25
TABLEAU 4. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR SOUS-TECHNOLOGIE PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE EN 2023.....	26
TABLEAU 5. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INDUSTRIE PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE EN 2023.....	27
TABLEAU 6. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.....	33
TABLEAU 7. PRÉVISION DE CROISSANCE DE L'EMPLOI EN 2023–2024 PAR SOUS-TECHNOLOGIE.....	40
TABLEAU 8. TROIS PRINCIPALES PROFESSIONS TOUCHÉES PAR DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRANDE INDUSTRIE...	43
TABLEAU 9. TROIS PRINCIPALES RAISONS DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRANDE INDUSTRIE.....	44
TABLEAU 10. AUGMENTATION POTENTIELLE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE SI LES POSTES VACANTS ÉTAIENT POURVUS, 2023.....	45
TABLEAU 11. REVENUS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.....	48
TABLEAU 12. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.....	50
TABLEAU 13. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.....	51
TABLEAU 14. REVENUS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA FABRICATION.....	53
TABLEAU 15. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA FABRICATION.....	55
TABLEAU 16. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DE LA FABRICATION.....	56
TABLEAU 17. REVENUS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DU COMMERCE DE GROS.....	58
TABLEAU 18. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DU COMMERCE DE GROS.....	60

TABLEAU 19. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE DE GROS.....	61
TABLEAU 20. REVENUS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES.....	64
TABLEAU 21. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES.....	65
TABLEAU 22. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES.....	66
TABLEAU 23. REVENUS – SERVICES PUBLICS.....	67
TABLEAU 24. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES SERVICES PUBLICS.....	69
TABLEAU 25. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DES SERVICES PUBLICS.....	70
TABLEAU 26. REVENUS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES AUTRES SERVICES	72
TABLEAU 27. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES AUTRES SERVICES.....	74
TABLEAU 28. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DES AUTRES SERVICES.....	75
TABLEAU 29. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS.....	82
TABLEAU 30. MARGE D'ERREUR PAR PROVINCE OU RÉGION.....	87
TABLEAU 31. INTENSITÉ DU TRAVAIL DANS L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INDUSTRIE.....	89
TABLEAU 32. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INDUSTRIE ET PAR SOUS-TECHNOLOGIE DÉTAILLÉE.....	90
TABLEAU 33. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INDUSTRIE ET PAR PROFESSION EN 2023.....	91

RÉSUMÉ

Le Canada a beaucoup investi dans la lutte contre la crise climatique en mettant l'accent sur la transition vers une économie sobre en carbone dans toutes les industries. Par conséquent, les activités liées à l'efficacité énergétique connaissent un essor fulgurant dans toutes les industries, tout comme l'emploi lié à l'efficacité énergétique au Canada. En 2023, **plus de 55 000 établissements** dans six grandes industries principales au Canada, soit la construction, la fabrication, le commerce de gros, les services professionnels et d'affaires, les services publics et les autres services, ont généré **plus de 126 milliards de dollars** en revenus d'exploitation estimatifs provenant de la fourniture de biens et services liés à l'efficacité énergétique.

PRINCIPALES CONSTATATIONS :



- Construction
- Fabrication
- Distribution en gros
- Services professionnels et d'affaires
- Services publics
- Autres services

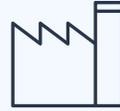
1. Six grandes industries ont employé collectivement près de 466 000 travailleurs permanents dans le secteur de l'efficacité énergétique et ont généré un revenu d'emploi estimatif de 22 milliards de dollars en 2023.

Au cours des cinq dernières années, la main-d'œuvre permanente du secteur a augmenté de



6,9 %

Le nombre d'établissements est passé de



50 711 à 55 146

une augmentation de

8,7 %

Le total des revenus d'exploitation a doublé, passant de



82,6 milliards de dollars à 126,3 milliards de dollars

2. Le secteur de l'efficacité énergétique a pris un essor depuis 2018.

La répartition géographique des travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique **reflète celle de l'ensemble de la main-d'œuvre.**



L'industrie de la construction emploie la plus grande part de la main-d'œuvre du secteur canadien de l'efficacité énergétique, soit **65 %** du total.



3. Bien que les activités du secteur de l'efficacité énergétique se déroulent partout au pays, la répartition de la main-d'œuvre de ce secteur par domaine de compétence n'est pas uniforme.

Seulement **18 %** des travailleurs de ce secteur s'identifient comme des femmes, comparativement à la moyenne nationale de **48 %**.



Les personnes autochtones ne représentent que **3 %** de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale de **4 %**.



Seulement **34 %** de la main-d'œuvre de ce secteur est titulaire d'un grade associé, d'un certificat universitaire, d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, comparativement à la moyenne nationale qui atteint **70 %**.



4. La main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique est moins diversifiée et moins scolarisée que l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne

PROJECTIONS GLOBALES LIÉES À LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



PROJECTIONS DE CROISSANCE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU COURS DES 12 PROCHAINS MOIS, PAR INDUSTRIE



DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les employeurs dans toutes les industries ont indiqué avoir fait face à des difficultés d'embauche en raison de la concurrence et du petit bassin de candidats. Les professions les plus fréquemment citées comme étant associées à des difficultés d'embauche sont :



Travailleurs ou
techniciens en installation



Gestionnaires ou
superviseurs.

5. Bien que le nombre de postes offerts dans le secteur de l'efficacité énergétique soit en croissance, les employeurs font face à une pénurie de main-d'œuvre.

INTRODUCTION

Le Canada a réalisé des investissements considérables dans la lutte contre la crise climatique, notamment en accélérant la transition vers une économie mondiale sobre en carbone et en créant des emplois décents.¹ Des milliards de dollars ont été investis dans des programmes comme le Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification, pour mettre en œuvre, partout au Canada, des projets de modernisation des réseaux d'énergie renouvelable et électriques qui réduisent les émissions de GES tout en stimulant l'emploi dans l'énergie propre. En 2022, le Canada a consacré près de 4 milliards de dollars à la création d'emplois axés sur des minéraux critiques, qui servent de fondements aux technologies d'énergie propre, pour les Autochtones.

De plus, le Canada a publié, en mars 2022, son Plan de réduction des émissions pour 2030, qui comprend un plan pour la création d'un fonds d'accélération du code du bâtiment, un meilleur soutien des systèmes de gestion de l'énergie pour les petites et moyennes entreprises et des échéanciers revus pour le mandat de vente de véhicules zéro émission pour les véhicules légers. Le plan présente une feuille de route secteur par secteur qui permettra au Canada d'atteindre sa cible de réduction des émissions de 40 % sous les niveaux de 2005 et de carboneutralité d'ici 2050.²

Selon l'American Council for an Energy-Efficient Economy (ACEEE), les investissements du Canada dans l'efficacité énergétique par habitant figurent parmi les plus élevés parmi les 25 pays évalués. Cela tient compte de la Loi sur l'efficacité énergétique et de la Réglementation de 2016 sur l'efficacité énergétique, qui définissent les normes d'efficacité énergétique pour les produits réglementés importés au Canada ou expédiés entre les provinces aux fins de vente ou de location. Six provinces (Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse) sont d'ailleurs allées plus loin en adoptant leurs propres règlements en matière d'efficacité énergétique pour de nombreux produits régis par le gouvernement canadien.³ Malgré tout, le Canada n'est classé qu'au 13e rang en ce qui concerne les politiques et le rendement en matière d'efficacité.⁴

¹ Le Canada s'est classé 19e sur 120 pays dans le classement de l'indice de transition énergétique (ETI) du Forum économique mondial (FEM), qui évalue le rendement du système énergétique actuel des pays et fournit une mesure de leur état de préparation à la transition. [Fostering Effective Energy Transition](#). Forum économique mondial. Juin 2023.

² [Plan de réduction des émissions pour 2030](#). Juin 2022.

³ [Les règlements provinciaux sur l'efficacité énergétique](#). Dernière mise à jour le 6 septembre 2023.

⁴ [The 2022 International Energy Efficiency Scorecard](#). ACEEE. Avril 2022.



Bien que des investissements importants aient été réalisés dans l'énergie propre et l'efficacité énergétique au cours des dernières années, il peut être difficile de quantifier leurs effets sur l'efficacité énergétique. Par conséquent, ECO Canada a fait appel à BW Research Partnership au nom de Ressources naturelles Canada (RNC) pour mener une enquête sur les établissements canadiens afin de déterminer la taille de la main-d'œuvre des industries qui participent directement à la fourniture de biens et services liés à l'efficacité énergétique.

Cette étude met à jour les données estimatives sur la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique de l'étude originale de 2018⁵ et étend leur portée en intégrant des données sur l'emploi lié à l'efficacité énergétique par région géographique (par province et territoire) et sur les capacités d'exportation de produits et de services à haute efficacité énergétique des entreprises canadiennes. Les constats présentés dans le présent rapport visent à quantifier les effets des investissements du Canada dans l'efficacité énergétique en offrant des perspectives sur la composition des effectifs, la contribution au PIB de l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique et l'avenir de l'emploi dans ce secteur.

Cette étude utilise des méthodes de recherche semblables à celles utilisées par BW Research Partnership lors d'études sur l'emploi dans le secteur de l'énergie aux États-Unis, notamment sur la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique.⁶ Pour en savoir plus sur la portée et la méthodologie de l'étude, veuillez consulter l'annexe A.

⁵ Emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique au Canada. ECO Canada. Avril 2019. Disponible sur demande.

⁶ Le U.S. Energy and Employment Report (USEER) est un rapport annuel préparé par BW Research pour le département de l'Énergie des États-Unis. Le rapport USEER couvre cinq grands secteurs, soit : la production d'électricité; le transport, la distribution et le stockage; les carburants; l'efficacité énergétique et les véhicules motorisés. L'enquête canadienne porte uniquement sur l'efficacité énergétique. [United States Energy & Employment Report 2023](#). Département de l'Énergie des États-Unis. Juin 2023.

GROS PLAN : PROGRÈS ET DÉFIS LIÉS À L'EMPLOI ET AUX INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Au cours des cinq dernières années, la croissance de l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique a été moins importante que ce qui était prévu en raison des effets de la pandémie de COVID-19, qui a déstabilisé les activités économiques du monde entier. En fait, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'année 2020 a été « la pire année pour l'efficacité énergétique de la décennie », puisque les prix de l'énergie ont chuté, le rythme des progrès technologiques a ralenti et l'équilibre des activités économiques a été bousculé au détriment des activités peu énergivores, comme l'industrie de l'hébergement et du tourisme.

Bien que l'économie mondiale ait commencé à se ressaisir en 2021, la demande pour les produits de base a augmenté et des goulots d'étranglement se sont formés dans les chaînes d'approvisionnement. La situation a entraîné des pénuries de biens et services requis pour de nouveaux investissements dans l'efficacité énergétique, notamment dans l'industrie de la construction, ainsi que des délais dans l'achèvement de constructions

Malgré ces défis, le gouvernement canadien a continué à investir dans des mesures d'efficacité énergétique dans le cadre de sa transition vers des énergies propres. Toutefois, les problèmes liés aux échéanciers rendent difficile la mesure des répercussions des investissements dans l'efficacité énergétique, puisqu'il y a un écart entre la date à laquelle un règlement est adopté et celle à laquelle il entre en vigueur. En outre, un faible taux de rotation des stocks et le temps nécessaire pour intégrer des changements dans la conception d'un produit et les procédés de fabrication peuvent entraîner des retards.⁷ Comme la durée de vie utile de certains types d'équipement peut atteindre vingt ans, il arrive que le remplacement de produits par des produits qui intègrent des technologies à haute efficacité énergétique soit retardé très longtemps, ce qui souligne l'importance des mesures incitatives et des programmes de remplacement pour accélérer la rotation des stocks. En outre, les gains en efficacité énergétique peuvent être partiellement neutralisés par les choix de vie des consommateurs, c'est-à-dire qu'un ménage pourrait adopter des mesures d'économie d'énergie dans une sphère de sa vie, mais augmenter sa consommation dans une autre.

Comme ces facteurs modèrent universellement le rythme de croissance de l'économie mondiale liée à l'efficacité énergétique, il est important de reconnaître que les investissements ont des effets cumulatifs et qu'ils doivent être durables pour assurer des progrès continus dans la transition vers une économie propre, même s'il n'est pas possible de constater pleinement les effets des investissements actuels dans l'efficacité énergétique immédiatement après leur mise en œuvre.

⁷ Les taux de rotation des stocks varient par type de produit et par secteur et dépendent en partie de la durée de vie utile des produits.

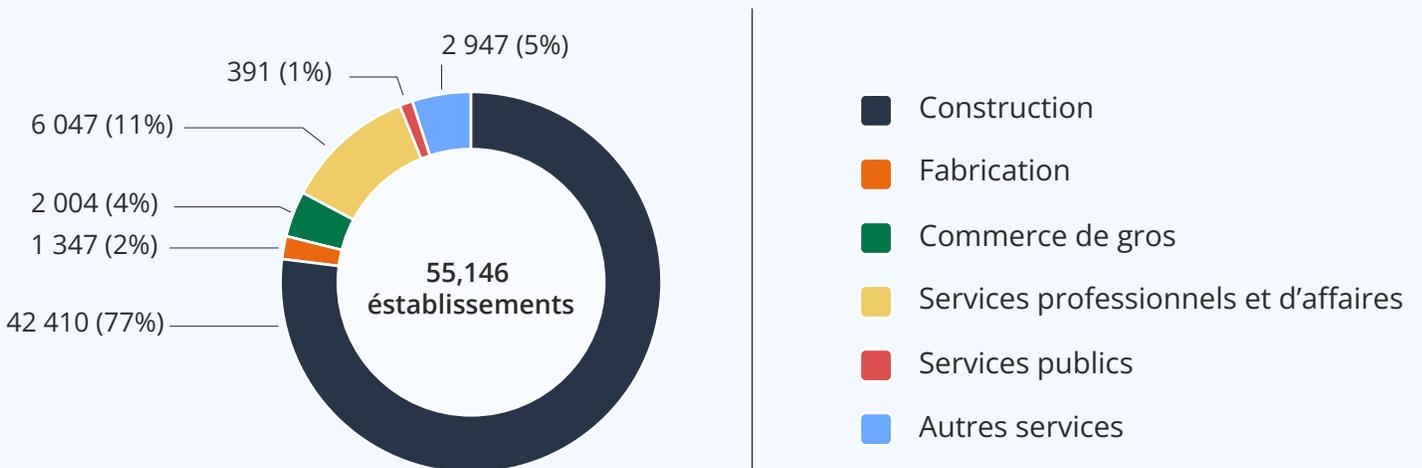
CONSTATATIONS GÉNÉRALES

ÉTABLISSEMENTS

Dans la présente enquête, un établissement d'efficacité énergétique est défini comme une société participant à la fourniture de produits et services à haute efficacité énergétique, mais dont tous les revenus ne découlent pas nécessairement de ce secteur.

En 2023, plus de 55 000 établissements dans les six principaux groupes d'industries ont pris part à des activités liées à l'efficacité énergétique au Canada (graphique 4). L'industrie de la construction regroupe le plus grand nombre d'établissements d'efficacité énergétique (77 %).

GRAPHIQUE 1. ÉTABLISSEMENTS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRAND SECTEUR DE L'INDUSTRIE EN 2023 SECTORS, 2023:



La répartition des établissements par industrie n'a pas beaucoup changé au cours des cinq dernières années. En 2018, l'industrie de la construction regroupait aussi 77 % des établissements, l'industrie des services professionnels et d'affaires regroupait 10 % des établissements, l'industrie des autres services regroupait 5 % des établissements, tandis que les industries du commerce de gros, de la fabrication et des services publics regroupaient chacune moins de 5 % des établissements.



CONTRIBUTION EN REVENUS

Les revenus d'exploitation estimatifs de toutes les entreprises du secteur de l'efficacité énergétique ont augmenté de plus de 50 % au cours de la période de cinq ans se terminant en 2023, pour s'élever à 126,3 milliards de dollars canadiens (3 % du total des revenus d'exploitation des six industries au Canada).⁸ La plus importante contribution revient à l'industrie de la construction, dont les revenus d'exploitation du secteur de l'efficacité énergétique s'élèvent à 54,4 milliards de dollars (43 % du total des revenus d'exploitation du secteur de l'efficacité énergétique), suivie de l'industrie du commerce de gros, qui représente 36,9 milliards de dollars (29 % du total des revenus d'exploitation du secteur de l'efficacité énergétique), et de l'industrie de la fabrication, qui représente 16,8 milliards de dollars (13 % du total des revenus d'exploitation du secteur de l'efficacité énergétique).

TABLEAU 1. CONTRIBUTION EN REVENUS D'EXPLOITATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRANDE INDUSTRIE EN 2023

	REVENUS D'EXPLOITATION DE L'INDUSTRIE (EN MILLIONS)	POURCENTAGE DES REVENUS DE L'INDUSTRIE DÉCOULANT DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	REVENUS D'EXPLOITATION DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (EN MILLIONS)
CONSTRUCTION	433 046 \$	12,6 %	54 403 \$
FABRICATION	1 056 034 \$	1,6 %	16 777 \$
COMMERCE DE GROS	1 059 158 \$	3,5 %	36 858 \$
SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES	1 412 750 \$	1,1 %	15 651 \$
SERVICES PUBLICS	49 199 \$	4,2 %	2 065 \$
AUTRES SERVICES	50 618 \$	1,1 %	561 \$
TOTAL	4 060 805 \$	3,1 %	126 314 \$

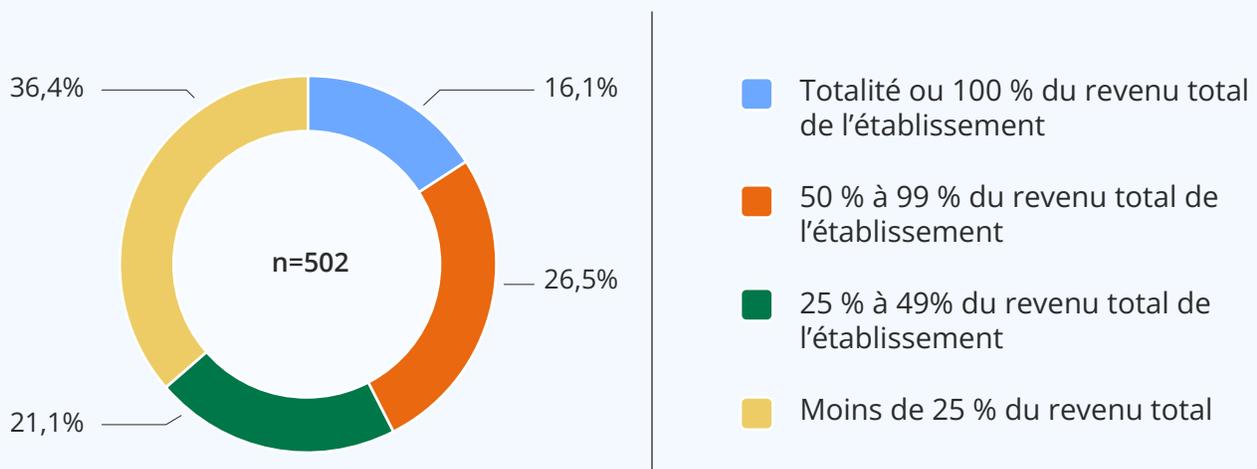
⁸ Calculés en multipliant le total des revenus d'exploitation en 2023 par industrie (Relevé trimestriel des états financiers; entreprises constituées en société uniquement. Source : Statistique Canada. Tableau 33-10-0226-01 Éléments du bilan et de l'état des résultats financiers trimestriel, selon la branche d'activité [x 1 000 000], du T1 au T4 2023), par la part d'établissements d'efficacité énergétique dans une industrie et par la proportion du revenu brut total découlant de l'efficacité énergétique, selon les répondants à l'enquête. Ne comprend pas les dépenses publiques dans les programmes d'efficacité énergétique.

Le sommet du classement des industries par pourcentage des revenus découlant du secteur de l'efficacité énergétique est occupé par l'industrie de la construction, car 13 % de ses revenus proviennent des activités liées à l'efficacité énergétique, alors que ces dernières représentent moins de 5 % des revenus dans toutes les autres industries.

Pour la plupart des industries, le pourcentage des revenus provenant des activités liées à l'efficacité énergétique n'a pas changé de façon significative entre 2018 et 2023, sauf pour les services publics et la construction. Les revenus tirés du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services publics ont augmenté de 2,3 points de pourcentage au cours des cinq dernières années, tandis que ceux de l'industrie de la construction ont augmenté de 1,8 point de pourcentage au cours de la même période. Dans toutes les autres industries, les revenus tirés du secteur de l'efficacité énergétique ont augmenté de moins de 0,5 point de pourcentage.

En 2023, 43 % des entreprises ont indiqué qu'au moins la moitié de leurs revenus découlaient des biens et des services liés à l'efficacité énergétique. En outre, 16 % des entreprises ont indiqué que leurs biens et services liés à l'efficacité énergétique étaient à l'origine de la totalité de leurs revenus (comparativement à 12 % des entreprises en 2018). La part grandissante des entreprises qui se consacrent exclusivement à l'efficacité énergétique reflète le développement de l'industrie, car une quantité croissante du travail est consacrée aux activités liées à l'efficacité énergétique au fil du temps.

GRAPHIQUE 2. REVENU TIRÉ DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Le produit intérieur brut (PIB) total découlant des entreprises du secteur de l'efficacité énergétique s'élevait à environ 35,7 milliards de dollars canadiens (3,5 % du total du PIB de l'industrie dans les six industries au Canada).⁹ L'industrie de la construction apporte la plus grande contribution au PIB du secteur de l'efficacité énergétique, soit 20,9 milliards de dollars canadiens (59 % du PIB total du secteur de l'efficacité énergétique).

TABLEAU 2. CONTRIBUTION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRAND SECTEUR DE L'INDUSTRIE

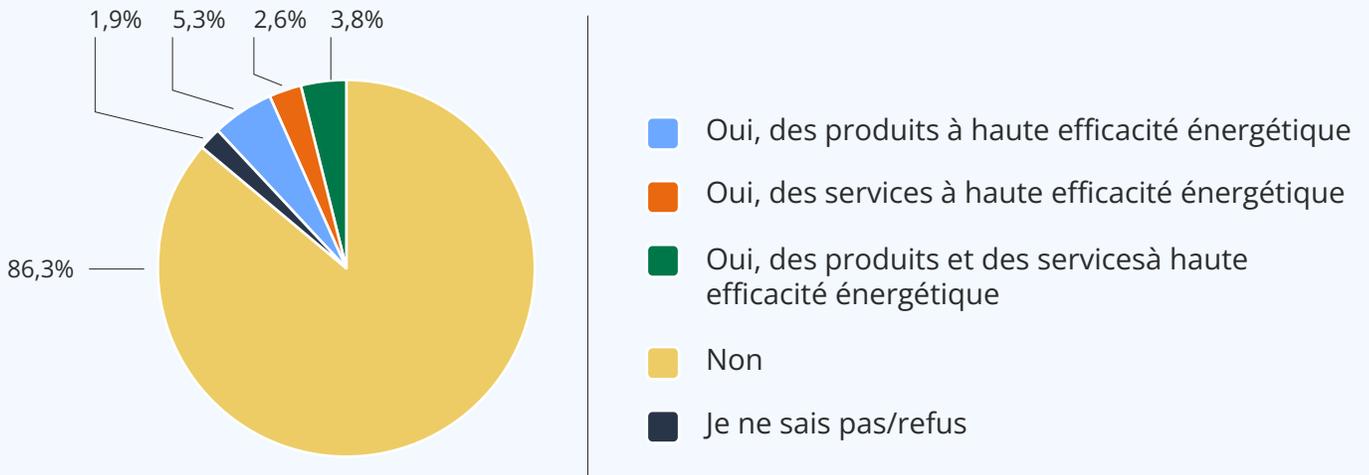
INDUSTRIE	PIB TOTAL (MILLIONS)	POURCENTAGE DU PIB TOTAL DE L'INDUSTRIE DÉCOULANT DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	PIB DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (MILLIONS)
CONSTRUCTION	166 052 \$	12.6 %	20 861 \$
FABRICATION	212 106 \$	1.6 %	3 370 \$
COMMERCE DE GROS	118 490 \$	3.5 %	4 123 \$
SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES	443 098 \$	1.1 %	4 909 \$
SERVICES PUBLICS	45 241 \$	4.2 %	1 898 \$
AUTRES SERVICES	44 683 \$	1.1 %	496 \$
TOTAL	1 029 670 \$	3.5 %	25 657 \$

⁹ Calculé en multipliant le produit intérieur brut (PIB) total par industrie (source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0434-02 Produit intérieur brut [PIB] aux prix de base, par industries, mensuel, taux de croissance [x 1 000 000], novembre 2023) par la proportion des établissements d'efficacité énergétique dans chaque groupe SCIAN. Cette proportion est ensuite multipliée par le pourcentage du revenu brut total découlant de l'efficacité énergétique, selon les répondants de l'enquête. L'enquête utilise les proportions estimées des revenus des entreprises comme données de remplacement pour le PIB, puisque les entreprises ne connaissent généralement pas leur incidence sur le PIB, alors qu'elles se rappellent aisément leurs revenus. Ne comprend pas les dépenses publiques dans les programmes d'efficacité énergétique.

APPORT DES EXPORTATIONS

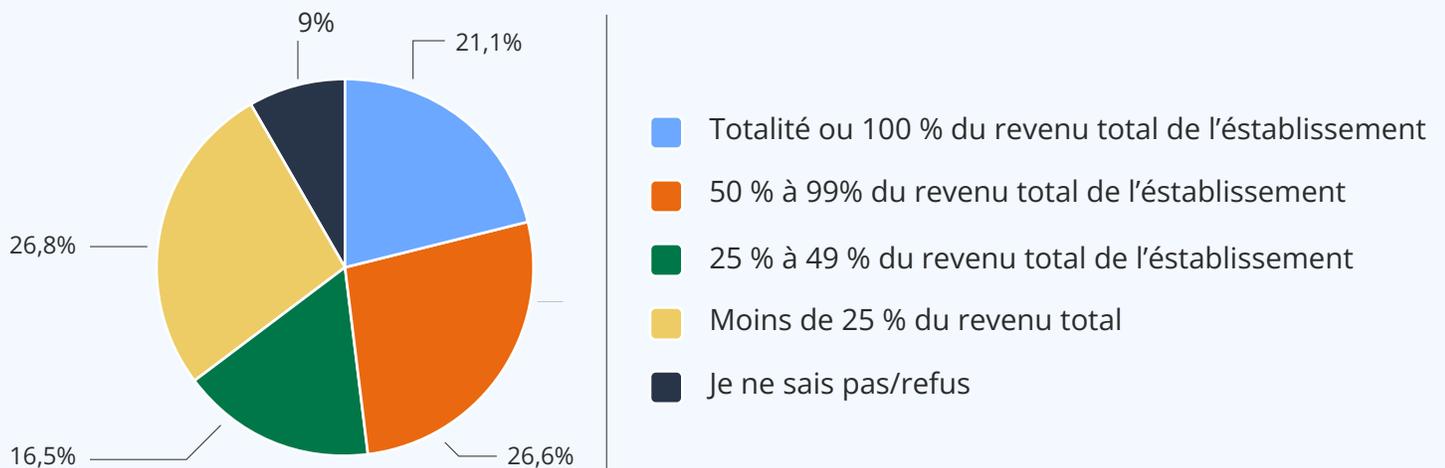
Un peu moins de 12 % des entreprises sondées ont indiqué qu'elles exportaient des produits et des services à haute efficacité énergétique.

GRAPHIQUE 3. ENTREPRISES EXPORTANT DES PRODUITS ET DES SERVICES À HAUTE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



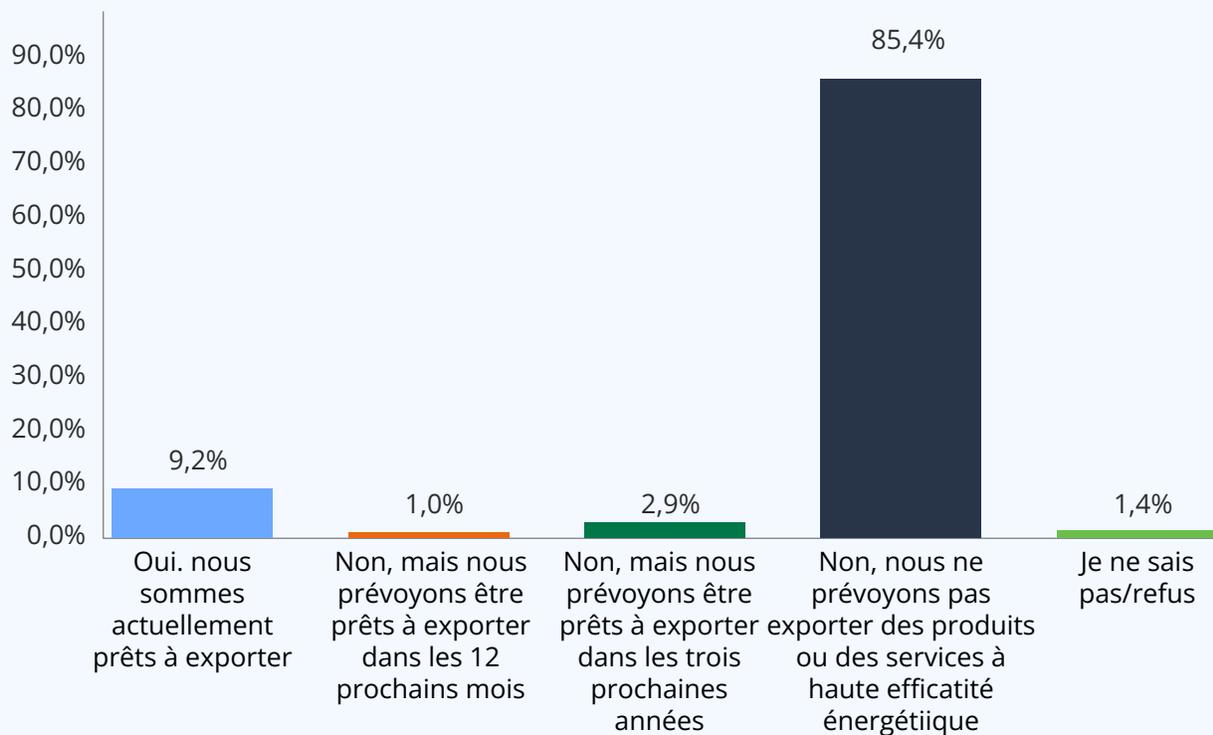
Un peu moins de la moitié des entreprises ayant indiqué qu'elles exportaient des produits et des services à haute efficacité énergétique ont rapporté qu'au moins 50 % de leurs revenus découlaient de ces activités d'exportation.

GRAPHIQUE 4. REVENUS DES ENTREPRISES QUI EXPORTENT DES PRODUITS ET DES SERVICES À HAUTE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Les entreprises qui n'exportent pas actuellement des produits et des services à haute efficacité énergétique ont été invitées à évaluer leur état de préparation à exporter des produits et services à haute efficacité énergétique. Bien que la majorité de ces entreprises (85 %) aient affirmé qu'elles n'avaient pas l'intention d'exporter des produits ou des services à haute efficacité énergétique dans le futur, plus de 10 % d'entre elles ont indiqué qu'elles étaient prêtes ou comptaient l'être dans les douze prochains mois. De plus, 3 % des entreprises comptaient être prêtes à exporter dans les trois prochaines années.

GRAPHIQUE 5. ÉTAT DE PRÉPARATION À L'EXPORTATION DE PRODUITS ET SERVICES À HAUTE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES QUI N'EN EXPORTENT PAS ACTUELLEMENT



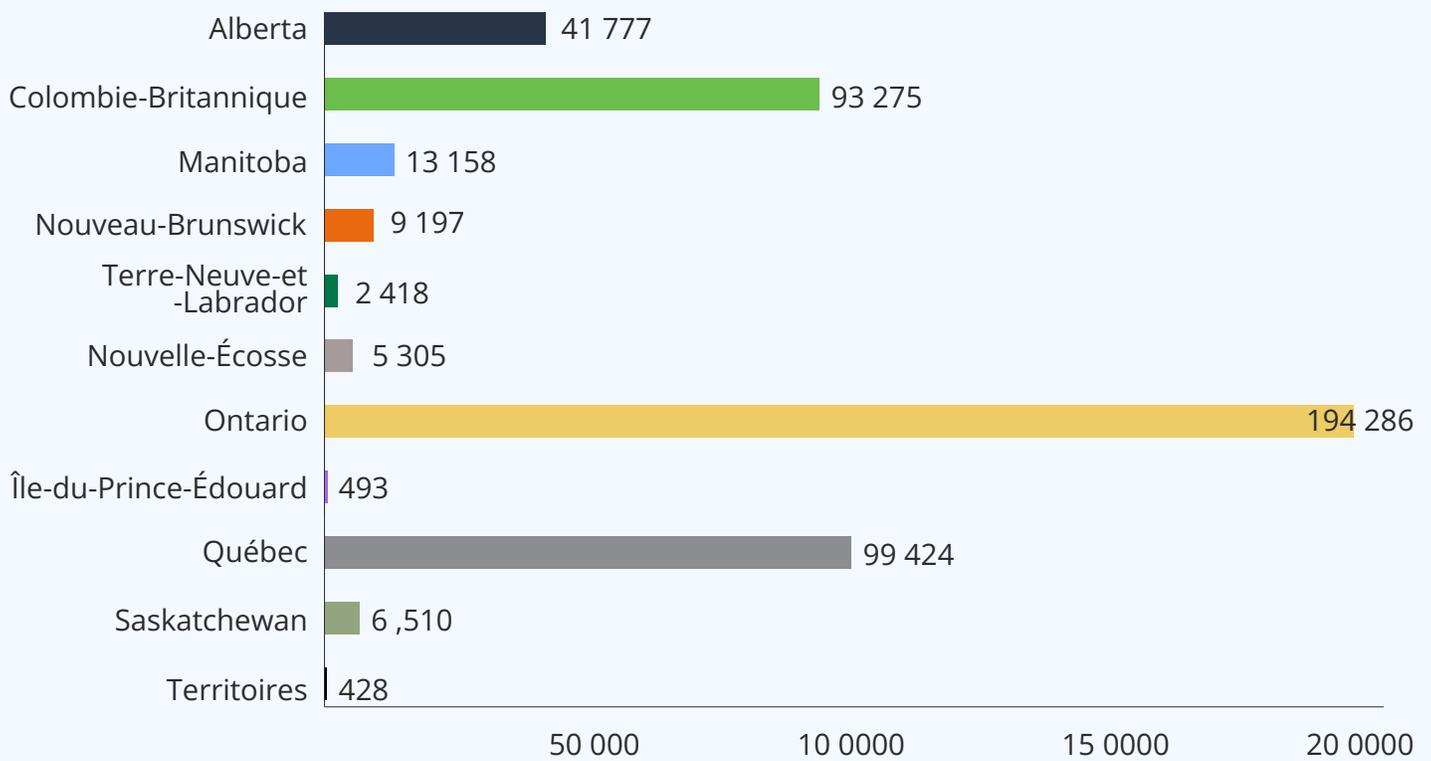
EMPLOI

EMPLOI PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE

La plus grande part de l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique au Canada revient à l'Ontario, qui compte 194 286 travailleurs dans le secteur de l'efficacité énergétique. La province est suivie du Québec avec 99 424 travailleurs dans ce secteur, puis de la Colombie-Britannique avec 93 275. Dans ces trois provinces, la plus grande part de l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique parmi toutes les sous-technologies est associée aux produits certifiés ENERGY STAR et à l'éclairage écoénergétique, puisqu'ils représentent environ trois emplois sur dix. En outre, conformément aux tendances nationales, la plus grande part de l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique revient à l'industrie de la construction (environ 60 à 70 %) dans chacune des régions faisant partie de l'enquête.

La répartition géographique de l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique correspond généralement à celle de l'ensemble de la main-d'œuvre au Canada.¹⁰ (Graphique 6 et Tableau 3)

GRAPHIQUE 6. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE EN 2023



¹⁰Statistique Canada. Tableau 14-10-0201-01 Emploi selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées. Statistique Canada. Tableau 17-10-0009-01 Estimations de la population, trimestrielles.

TABLEAU 3 : EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR HABITANT ET EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS EN 2023¹¹

PROVINCE	ESTIMATION DE L'EMPLOI AU T4 2023	EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	% DE LA POPULATION	% DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS
CANADA (TOTAL)	18 216,079	466 271	1.2 %	2.6 %
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	216 504	2 418	0.4 %	1.1 %
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	74 006	493	0.3 %	0.7 %
NOUVELLE-ÉCOSSE	451 404	5 305	0.5 %	1.2 %
NOUVEAU-BRUNSWICK	353 683	9 197	1,1 %	2.6 %
QUÉBEC	4 070 888	99 424	1.1 %	2.4 %
ONTARIO	7 092 651	194 286	1.2 %	2.7 %
MANITOBA	644 955	13 158	0.9 %	2.0 %
SASKATCHEWAN	513 542	6 510	0.5 %	1.3 %
ALBERTA	2 140 338	410 777	0.9 %	2.0 %
COLOMBIE-BRITANNIQUE	2 585 895	93 275	1.7 %	3.6 %
TERRITOIRES	72 213	428	0.3 %	0.6 %

¹¹ Statistique Canada. Tableau 14-10-0201-01 Emploi selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1410020101>

TABLEAU 4. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR SOUS-TECHNOLOGIE PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE EN 2023¹²

PROVINCE	ENERGY STAR ET ÉCLAIRAGE ÉCOÉNERGÉTIQUE	SYS-TÈMES DE CVC TRADITIONNELS	CVC À HAUT RENDEMENT ET CHAUFFAGE ET REFROIDISSEMENT RENOUVELABLES	MATÉRI-AUX DE POINTE	AUTRE	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
CANADA (TOTAL)	147 988	118 286	84 424	55 185	60 389	466 271
ALBERTA	8 530	10 020	11 020	5 120	7 080	41 777
COLOMBIE-BRITANNIQUE	25 570	21 830	16 130	16 220	13 530	93 275
MANITOBA	7 450	1 770	1 870	400	1 670	13 158
NOUVEAU-BRUNSWICK	2 110	1 910	2 210	1 640	1 330	9 197
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	830	780	170	280	360	2 418
NOUVELLE-ÉCOSSE	620	1 480	1 380	830	990	5 305
ONTARIO	69 440	55 610	36 250	13 250	19 730	194 286
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	90	120	70	30	180	493
QUÉBEC	30 830	24 020	13 920	16 810	13 830	99 424
SASKATCHEWAN	2 380	620	1 330	520	1 660	6 510
TERRITOIRES	130	130	80	80	30	428

¹² L'emploi par sous-technologie est arrondi à la dizaine près; la somme des emplois dans les sous-technologies pourrait ne pas correspondre au nombre total d'emplois liés à l'efficacité énergétique.

TABLEAU 5. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INDUSTRIE PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE EN 2023¹³

PROVINCE	SERVICES PUBLICS	CONSTRUCTION	FABRICATION	COMMERCE DE GROS	SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES	AUTRES SERVICES	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
CANADA (TOTAL)	12 204	305 785	27 287	44 738	50 129	26 128	466 271
ALBERTA	1 980	23 860	1 690	4 420	4 660	5 160	41 777
COLOMBIE-BRITANNIQUE	1 600	65 100	4 520	8 500	8 770	4 790	93 275
MANITOBA	430	9 100	640	1 470	870	660	13 158
NOUVEAU-BRUNSWICK	420	6 210	310	1 140	640	480	9 197
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	180	1 550	20	390	150	130	2 418
NOUVELLE-ÉCOSSE	190	3 660	170	720	340	230	5 305
ONTARIO	5 830	122 980	12 480	18 640	25 910	8 440	194 286
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	20	360	20	40	30	30	493
QUÉBEC	1 300	68 650	7 260	8 330	8 320	5 550	99 424
SASKATCHEWAN	200	4 060	180	1 020	410	640	6 510
TERRITORIES	40	270	-	70	20	20	428

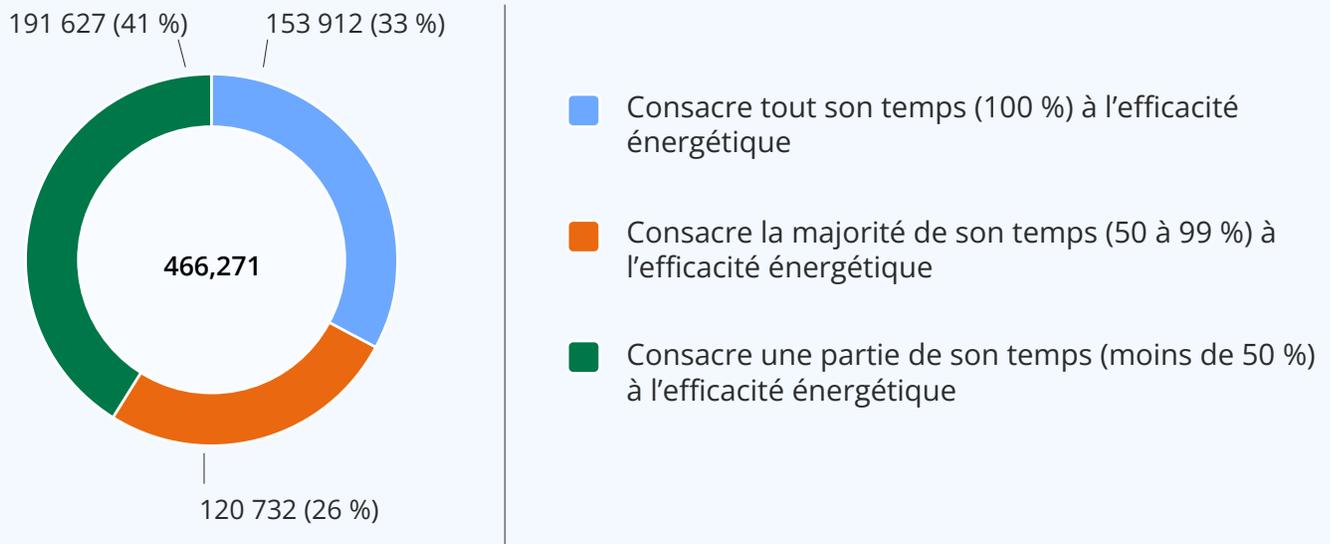
¹³ L'emploi par industrie est arrondi à la dizaine près; la somme des sous-technologies pourrait ne pas correspondre au nombre total d'emplois dans le secteur de l'efficacité énergétique.

INTENSITÉ DU TRAVAIL

En 2023, plus de 466 000 travailleurs permanents travaillaient directement dans le secteur canadien de l'efficacité énergétique, ce qui représente plus de 2 % du nombre total d'emplois au Canada.¹⁴ En outre, parmi les travailleurs directs et permanents du secteur de l'efficacité énergétique, environ le tiers (33 %) consacrent tout leur temps aux activités liées à l'efficacité énergétique, un peu plus du quart (26 %) y consacrent la majorité de leur temps et environ deux travailleurs sur cinq (41 %) y consacrent une partie de leur temps (veuillez consulter l'annexe D pour voir la répartition par industrie).

La proportion d'employés qui consacrent tout leur temps aux activités liées à l'efficacité énergétique a augmenté au cours des cinq dernières années (une hausse d'environ quatre points de pourcentage depuis 2018), tandis que celle des employés qui consacrent seulement une partie de leur temps à ces activités a diminué (une chute d'environ trois points de pourcentage depuis 2018). Cela reflète une certaine maturation des activités liées à l'efficacité énergétique dans les entreprises, alors que certains employés du secteur de l'efficacité énergétique passent d'un travail partiellement axé sur les activités liées à l'efficacité énergétique à un travail entièrement consacré à ces activités.

GRAPHIQUE 7. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INTENSITÉ DU TRAVAIL



EMPLOI PAR INDUSTRIE

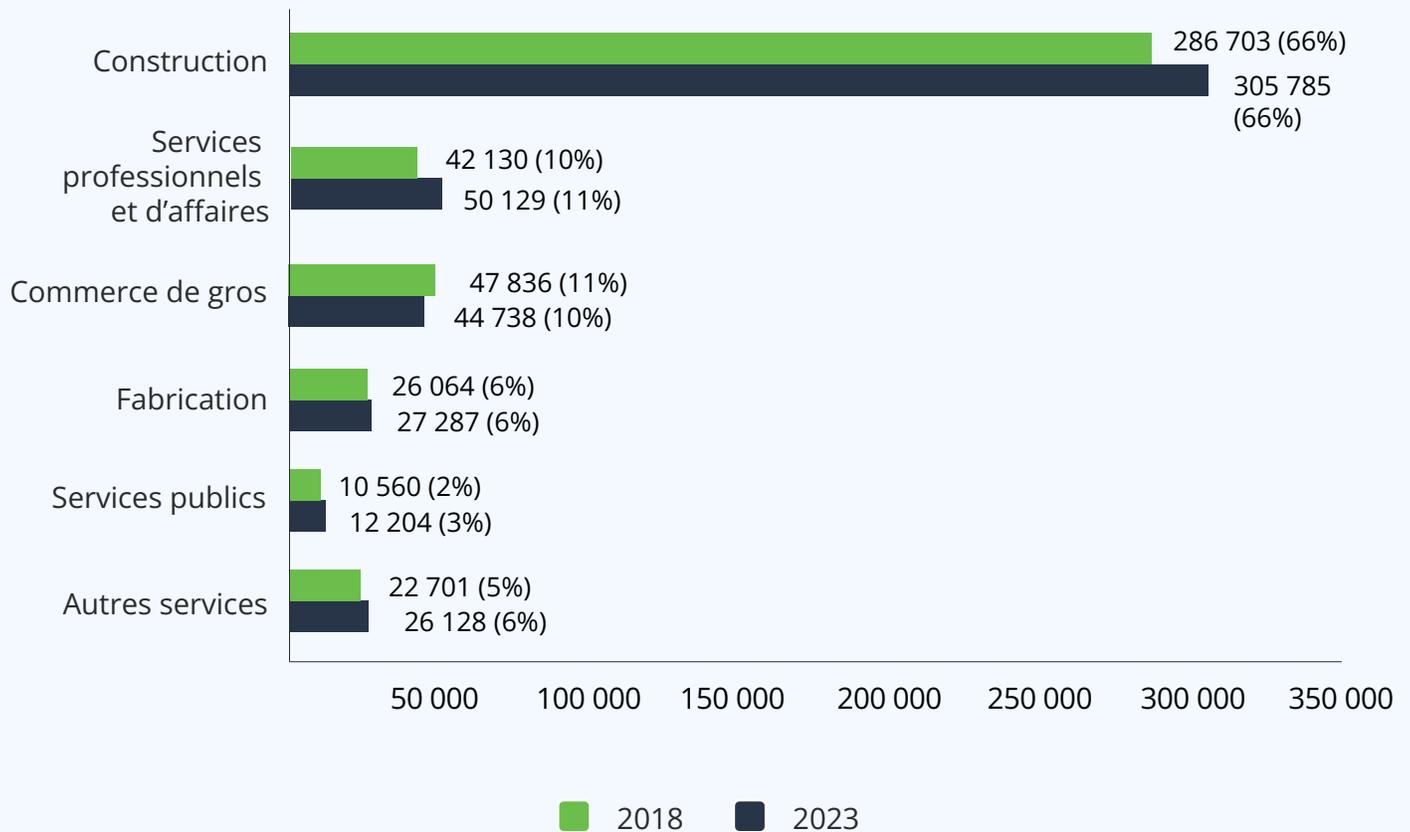
Comme c'était le cas dans l'étude de 2018, l'industrie de la construction regroupait la plus grande part des travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique en 2023 (66 %). L'emploi dans tous les principaux secteurs industriels s'est accru en cinq ans, sauf dans le secteur

¹⁴ Statistique Canada. [Tableau 14-10-0023-01 Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données annuelles \(x 1 000\)](#), Total, toutes les industries, 2023.

du commerce de gros, où il a chuté d'environ 6 %.

Le secteur canadien de l'efficacité énergétique est resté axé sur les activités de déploiement; la croissance est principalement le résultat de l'installation ou de l'entretien de biens écoénergétiques ou de la prestation de services liés à l'efficacité énergétique.

GRAPHIQUE 8. EMPLOI LIÉ À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRAND SECTEUR DE L'INDUSTRIE

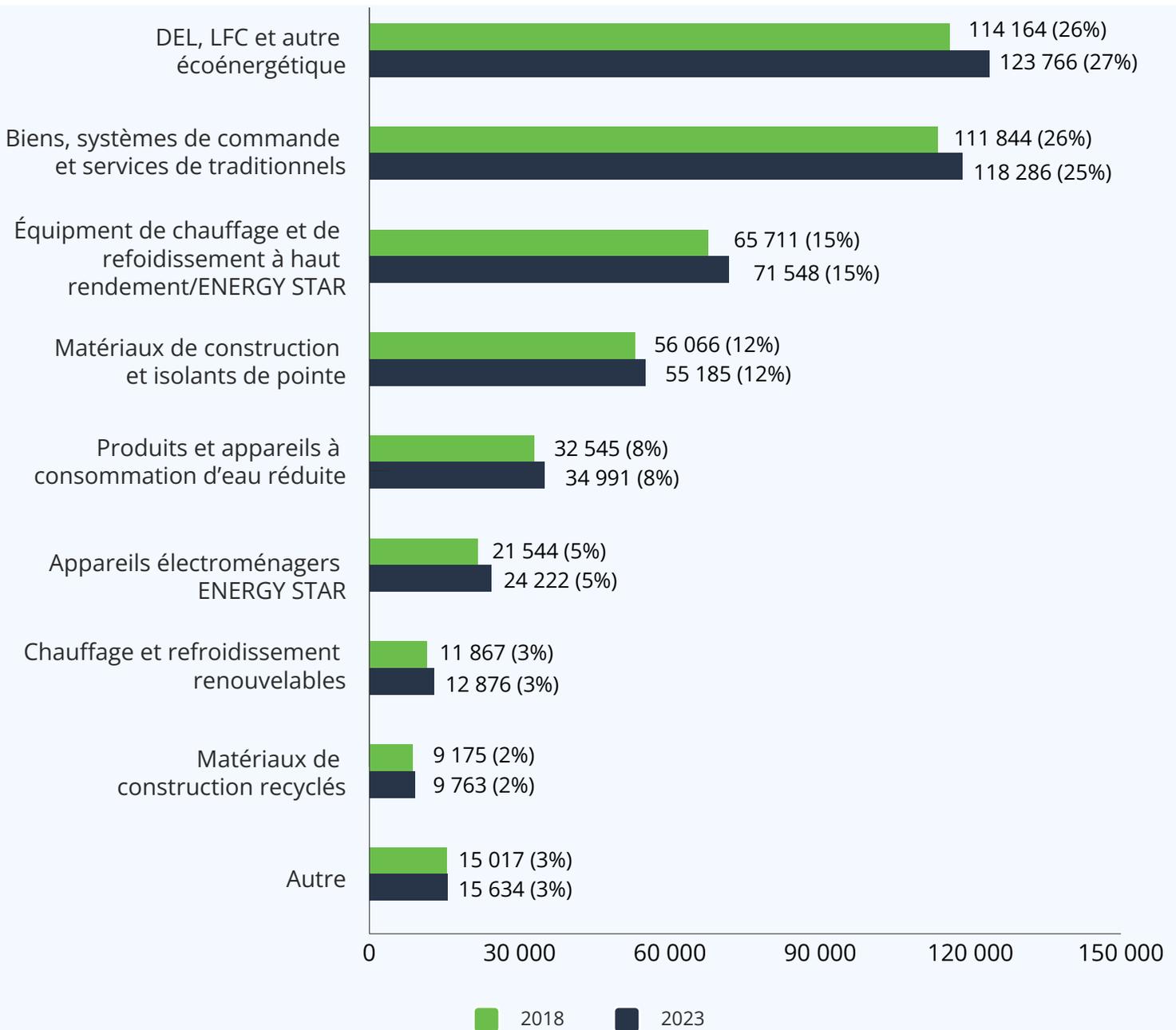


EMPLOI PAR SOUS-TECHNOLOGIE

Le classement des travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique tient compte de la sous-technologie à laquelle ils consacrent la majorité de leur temps.¹⁵ Les deux sous-technologies les plus citées étaient l'éclairage DEL, LFC et tout autre éclairage écoénergétique (27 % de l'emploi en 2023) et les biens, les systèmes de commande et les services de CVC traditionnels (25 %). Les parts de l'emploi par sous-technologie sont restées sensiblement les mêmes entre 2018 et 2023.

¹⁵ Veuillez consulter le glossaire pour trouver une description détaillée de chacune des sous-technologies.

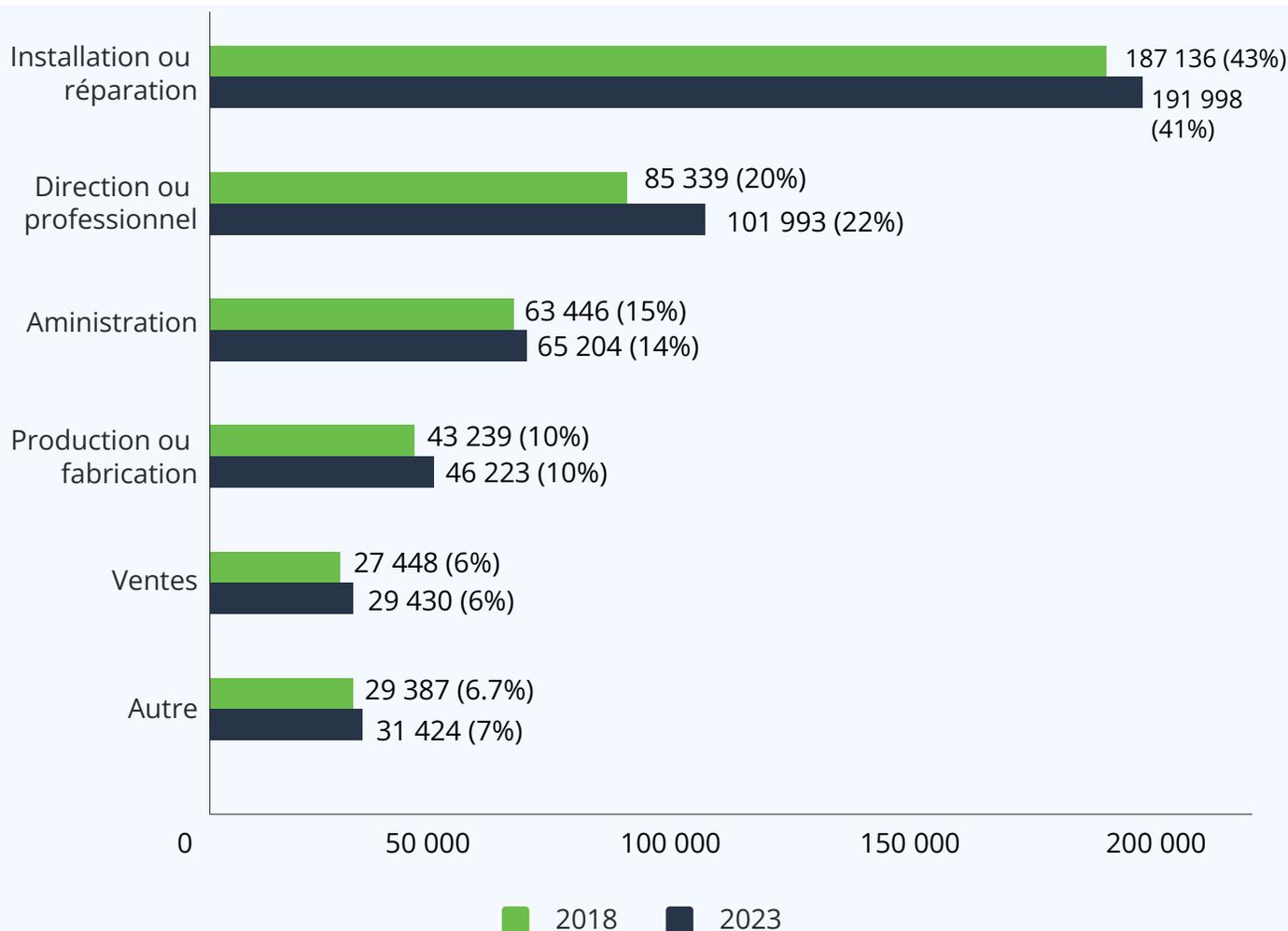
GRAPHIQUE 9. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR SOUS-TECHNOLOGIE DÉTAILLÉE



EMPLOI PAR PROFESSION

En 2023, les emplois liés à l'installation et à la réparation représentaient la plus grande proportion des emplois du secteur de l'efficacité énergétique, puisqu'ils comptaient pour environ 41 % d'entre eux, tandis que 22 % étaient des postes de direction ou de professionnels, 14 % étaient des postes administratifs, 10 % étaient des postes en production ou en fabrication et 6 % étaient des métiers de vente. Les 7 % restants n'ont pas pu être classés et sont regroupés dans la catégorie « Autre ». La répartition des emplois par catégorie professionnelle est demeurée constante de 2018 à 2023.

GRAPHIQUE 10. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE



CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE

La main-d'œuvre canadienne du secteur de l'efficacité énergétique demeure moins diversifiée que la main-d'œuvre nationale, puisqu'un peu moins d'un cinquième des travailleurs, soit 18 %, s'identifient comme une femme, comparativement à 48 % de la main-d'œuvre nationale. Toutefois, ce pourcentage est largement attribuable à la forte proportion des travailleurs de la construction dans le secteur de l'efficacité énergétique, puisque les femmes ne représentent qu'une part relativement faible de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

Les personnes autochtones constituent 3 % de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique, comparativement à la moyenne nationale de 4 %.

La main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique est plus jeune que la moyenne nationale, puisque 42 % des travailleurs de ce secteur sont âgés de 18 à 34 ans,

comparativement à la moyenne nationale de 36 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne. En outre, la part des travailleurs âgés de 55 ans et plus ne s'élevait qu'à 14 % de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique, comparativement à la moyenne nationale de 22 %.

Le niveau de scolarité de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique est plus bas que la moyenne nationale. En effet, à peine plus du tiers des travailleurs de ce secteur détiennent un grade associé, un certificat universitaire, un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur (34 %), alors que la moyenne nationale est d'environ 70 %. Environ 30 % des travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique détiennent un certificat ou un titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique, comparativement à la moyenne nationale de 34 %.

Le profil démographique de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique a très peu changé au cours des cinq dernières années. La proportion de femmes dans la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique s'est maintenue à 18 %, tandis que celle des personnes autochtones a augmenté d'un point de pourcentage. La répartition selon l'âge de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique n'a pas changé de 2018 à 2023. Par contre, le niveau de scolarité atteint a augmenté légèrement. La proportion des travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique qui détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur s'est accrue d'un point de pourcentage, la proportion de ceux qui détiennent un grade associé ou un certificat universitaire s'est accrue de deux points de pourcentage et, enfin, la proportion de ceux qui détiennent un certificat ou un titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique s'est accrue de deux points de pourcentage.

TABLEAU 6. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE¹⁶

	CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	EMPLOYÉS	POURCENTAGE DU SECTEUR	MOYENNE DE LA MAIN-D'ŒUVRE NATIONALE	MOYENNE DE LA POPULATION NATIONALE
GENRE	Hommes	378 730	81 %	52 %	50 %
	Femmes	86 156	18 %	48 %	50 %
	Personnes non binaires	1,395	< 1 %	S.O.	S.O.
CULTURAL	Autochtones	15 606	3 %	4 %	4 %
ÂGE	18 à 34 ans	196 809	42 %	36 %	31 %
	35 à 54 ans	204 227	44 %	43 %	31 %
	55 ans et plus	65 235	14 %	22 %	38 %
NIVEAU DE SCOLARITÉ	Baccalauréat ou niveau supérieur	72 215	15 %	36 %	30 %
	Grade d'associé ou certificat universitaire	86 737	19 %	34 %	32 %
	Certificat ou titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique	140 202	30 %	34 %	32 %

¹⁶ Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population qui détiennent un « grade associé ou un certificat universitaire » ou un « certificat ou un titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique » proviennent de la même source, en raison des différences dans les définitions. Les pourcentages rapportés sont pour un « certificat ou diplôme postsecondaire ». Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population tiennent compte des personnes âgées de 15 ans et plus et proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada : tableau 14-10-0017-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023), tableau 14-10-0359-01 (Caractéristiques de la population active selon le groupe autochtone et le niveau de scolarité atteint, données annuelles, 2023) et tableau 14-10-0019-01 (Caractéristiques de la population active selon le niveau de scolarité atteint, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023).

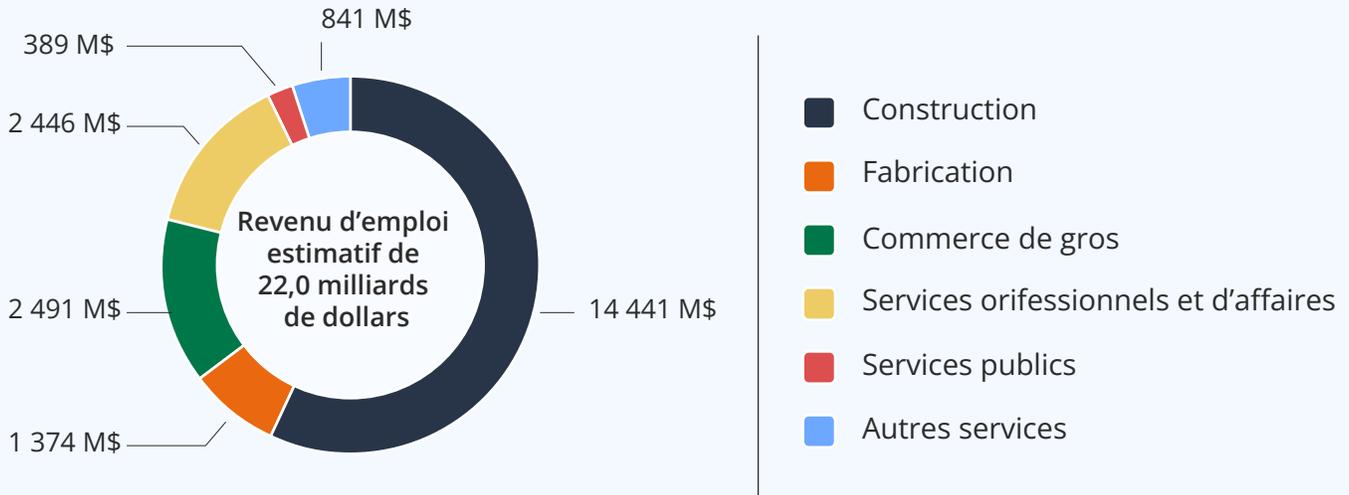
REVENU D'EMPLOI

Le total du revenu d'emploi estimatif pour tous les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique s'élevait à 22 milliards de dollars (en dollars de 2023), ce qui représente une augmentation nominale d'environ 47 % par rapport au niveau de 2018. Après la correction du revenu d'emploi des travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de 14,9 milliards de dollars en 2018 au niveau d'inflation de 2023, le total du revenu d'emploi des travailleurs dans le secteur de l'efficacité énergétique en 2023 a augmenté de 25 % en valeur réelle depuis 2018.¹⁷



¹⁷ Revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique en 2018 ajusté de la valeur du dollar en 2018 à la valeur du dollar en 2023 à l'aide de l'Indice des prix à la consommation de Statistique Canada (Statistique Canada. Tableau 18-10-0005-01 Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé).

GRAPHIQUE 11. REVENU D'EMPLOI TOTAL DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INDUSTRIE (2023) ¹⁸



¹⁸ Sources : Le revenu d'emploi moyen pour chaque industrie est tiré des données du recensement de 2016 de Statistique Canada (Statistique Canada. Tableau 98-10-0595-01, Statistiques du revenu [17], Profession – Grande catégorie – Classification nationale des professions [CNP] 2021 [13A], Secteurs – Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN] 2017 [23A] et Travail pendant l'année de référence [9] de la population active âgée de 15 ans et plus) et ajusté de la valeur du dollar en 2020 à la valeur du dollar en 2023 à l'aide de l'Indice des prix à la consommation de Statistique Canada (Statistique Canada. Tableau 18-10-0005-01 Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé). Lorsqu'une industrie comprend plusieurs secteurs dans le SCIAN (par exemple, les services professionnels et d'affaires : SCIAN 51, 52, 53, 54, 55 et 56), une moyenne pondérée du revenu d'emploi est calculée à partir du nombre de travailleurs ayant un revenu d'emploi dans chaque secteur d'activité. Les estimations d'équivalent temps plein sont calculées selon l'hypothèse que les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique qui consacrent tout leur temps aux activités liées à l'efficacité énergétique consacrent 100 % de leur temps à ces activités, que ceux qui consacrent la majorité de leur temps aux activités liées à l'efficacité énergétique le font 75 % du temps et que le reste des travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique consacrent 25 % de leur temps aux activités liées à l'efficacité énergétique. Beaucoup de services publics liés à l'énergie au Canada ont des programmes d'efficacité énergétique pour les immeubles résidentiels, commerciaux et industriels. Leurs employés sont principalement classés dans la catégorie de la production ou de la transmission et de la distribution d'électricité. Par conséquent, les travailleurs de l'industrie des services publics, étant donné la nature de leur classification par Statistique Canada, se retrouvent principalement (c.-à-d. qu'ils y consacrent la majorité de leur temps) dans la catégorie de la production ou de la transmission et de la distribution d'électricité. Pour eux, les activités liées à l'efficacité énergétique sont secondaires. Par conséquent, ils y consacrent moins de 50 % de leur temps.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique a augmenté de 7 % entre 2018 et 2023, comparativement à 6 % pour l'ensemble des emplois au Canada.¹⁹ La croissance de l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique a été moins forte que prévu, en grande partie en raison des conditions macroéconomiques défavorables exacerbées par la pandémie de COVID-19. En 2020, la pandémie a entraîné des fermetures sans précédent partout dans le monde et des pertes d'emploi historiques dans une multitude d'industries, y compris celle de l'énergie.

Concrètement, en 2020, le PIB nominal du Canada a reculé de près de 5 %, tandis que le PIB réel a chuté de plus de 5 %. Il s'agit de la baisse la plus marquée depuis la collecte des premières données trimestrielles en 1961. En 2020, les dépenses des ménages ont chuté de 6 %, le volume d'exportation a baissé de près de 10 % et le volume d'importation a reculé de 11 %.²⁰ En fait, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'année 2020 a été « la pire année pour l'efficacité énergétique de la décennie », puisque les prix de l'énergie ont chuté, le rythme des progrès technologiques a ralenti et l'équilibre des activités économiques a été bousculé au détriment des activités peu énergivores, comme l'industrie de l'hébergement et du tourisme.

De plus, la peur de la contagion a fait en sorte que les propriétaires de maison sont devenus plus réticents à l'idée d'accueillir des inconnus dans leur maison, depuis la pandémie. Dans le secteur du bâtiment, les règles de distanciation sociale ont empêché les entrepreneurs en efficacité énergétique d'obtenir l'accès à des propriétés résidentielles pour effectuer des rénovations, ce qui a entraîné des retards dans la perception de revenus.

Parallèlement, la baisse des prix du carburant pendant la pandémie a étiré les périodes de recouvrement des investissements dans les améliorations écoénergétiques. Cette situation, combinée à une réduction du revenu disponible, a rendu les investissements en efficacité énergétique moins attractifs.

De plus, en 2020, les changements de politiques provinciales ont entraîné une diminution des gains en efficacité énergétique. Cette année-là, l'Ontario a temporairement plafonné ses dépenses en matière de conservation d'électricité, en plus d'éliminer des programmes résidentiels liés à l'électricité. L'Alberta a dissous Energy Efficiency Alberta pour faire passer certains de ses programmes et de son personnel à Emissions Reduction Alberta (ERA) et les autres au Municipal Climate Change Action Centre (MCCAC) et à Alberta

¹⁹ Statistique Canada. [Table 14-10-0023-01 Labour force characteristics by industry, annual \(x 1,000\), Total, all industries, 2023.](#), Total, toutes les industries, 2023.

²⁰ Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210302/dq210302a-eng.htm>

Environmental and Parks.²¹ En 2020, la plupart des provinces n'ont pas atteint les cibles de leur programme de dépenses en efficacité et beaucoup d'entre elles ont manqué les cibles de dépenses du programme de rendement énergétique pour les personnes à faible revenu.²²

Bien que l'économie mondiale ait commencé à se ressaisir en 2021, la demande pour les produits de base a augmenté et des goulots d'étranglement se sont formés dans les chaînes d'approvisionnement. La situation a entraîné des pénuries de biens et services requis pour de nouveaux investissements dans l'efficacité énergétique, notamment dans l'industrie de la construction, ainsi que des délais dans l'achèvement de constructions. En 2023, la demande d'efficacité énergétique a été touchée par des facteurs transitoires, comme des perturbations causées par les incendies de forêt et une grève des fonctionnaires fédéraux en avril, en plus d'être freinée par le ralentissement de la croissance du PIB et l'incertitude persistante que les conditions macroéconomiques, comme l'inflation galopante, la hausse des coûts d'emprunt et les niveaux de dette élevés, ont fait planer.

De plus, le déploiement de mesures d'efficacité énergétique a été ralenti par le décalage entre l'adoption de lois et leur mise en application. Par exemple, le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques réclamait que toutes les provinces adoptent un code du bâtiment pour se préparer à la consommation énergétique nette zéro d'ici 2030. La première étape était l'élaboration d'un modèle national de code du bâtiment en 2020, mais il n'a été publié qu'en mars 2022. Le plan climatique canadien demandait également l'élaboration d'un code d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments existants avant 2022, mais le comité qui avait le mandat d'élaborer ce code a fourni un échéancier retardant sa publication en 2030.

En l'absence d'une réglementation harmonisée entre les provinces et les territoires canadiens, les municipalités et les provinces sont allées de l'avant avec leurs propres stratégies pour s'attaquer à la consommation d'énergie et aux émissions des bâtiments. Plus précisément, elles ont mis en œuvre des normes minimales de rendement énergétique. Bien que ces initiatives aient gagné en popularité, davantage de direction est

²¹ Energy Efficiency Alberta était un organisme gouvernemental dont le mandat était de sensibiliser les consommateurs à leur consommation d'énergie et aux conséquences économiques et environnementales qui en découle, de promouvoir, de concevoir et d'offrir des programmes d'efficacité énergétique et de conservation de l'énergie, ainsi que de favoriser le développement de l'industrie des services d'efficacité énergétique en Alberta. Depuis sa création en 2017, Energy Efficiency Alberta a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5,7 millions de tonnes et de générer 692 millions de dollars en économies grâce aux réductions des émissions et aux économies d'énergie. De plus, cet organisme a facilité la réalisation de 1 387 projets solaires résidentiels et de 87 projets solaires commerciaux ou sans but lucratif. <https://edmontonjournal.com/news/politics/850-million-in-economic-growth-energy-efficiency-alberta-releases-annual-report>

²² <https://www.energycanada.org/wp-content/uploads/2022/05/FINAL-Canada-USA-Score-card-Comparison.pdf>

nécessaire pour orienter et normaliser les codes d'énergies pour les bâtiments canadiens afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

En outre, le faible taux de roulement des stocks et le temps nécessaire pour intégrer des changements dans la conception d'un produit et les procédés de fabrication ont entraîné des retards dans la mesure de l'incidence des investissements en efficacité énergétique.²³ Comme la durée de vie utile de certains types d'équipement peut atteindre vingt ans, il arrive que le remplacement de produits par des produits qui intègrent des technologies à haute efficacité énergétique soit retardé très longtemps, ce qui souligne l'importance des mesures incitatives et des programmes de remplacement pour accélérer la rotation des stocks. De plus, les gains en efficacité énergétique peuvent être partiellement modérés par les choix de vie des consommateurs, par exemple lorsqu'un ménage adopte des mesures d'économie d'énergie dans une sphère de sa vie, mais augmente sa consommation dans une autre. Ces facteurs ne sont pas propres au Canada, mais ils doivent être pris en considération dans l'évaluation des effets des investissements en efficacité énergétique au fil du temps.

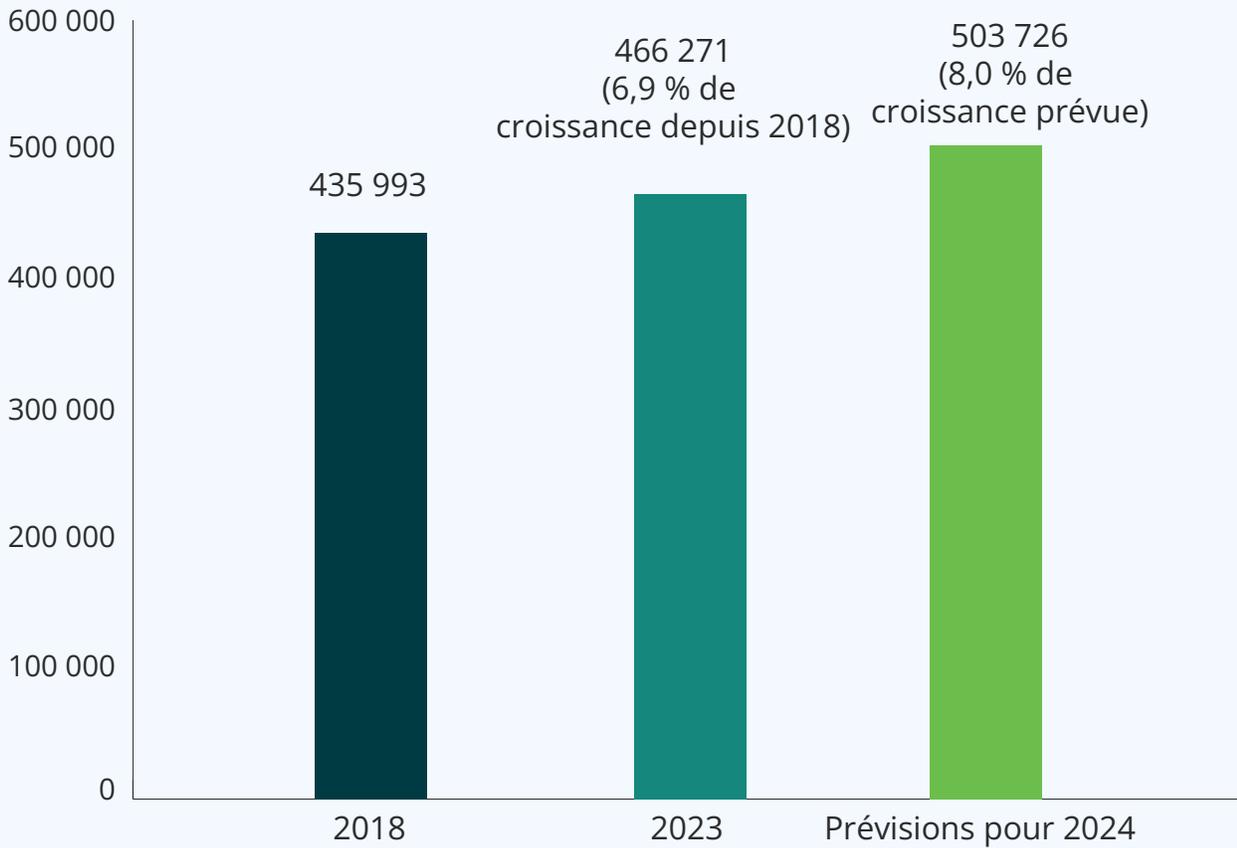
Il y a donc de nombreux facteurs qui ont influé sur l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique au Canada au fil du temps et qui modèrent la croissance des emplois dans ce secteur. Toutefois, les employeurs s'attendent à ce que l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique connaisse une croissance de 8 % au cours de la prochaine année, ce qui se traduira par la création de plus de 37 000 nouveaux emplois.

Selon les prévisions, les emplois du secteur de l'efficacité énergétique dans la catégorie des autres services devraient connaître une croissance plus rapide que les emplois dans les cinq principales industries, soit une augmentation de près de 17 %. À l'opposé, les emplois du secteur de l'efficacité énergétique dans les cinq autres industries principales devraient connaître une croissance d'environ 7 à 9 % au cours de la prochaine année.

Dans l'ensemble des sous-technologies, le taux de croissance devrait atteindre 8 % au cours de la prochaine année. Les emplois liés aux matériaux de construction recyclés et aux produits et appareils à consommation d'eau réduite devraient connaître la croissance la plus importante, soit de 11 % et de 10 % respectivement.

²³ Les taux de rotation des stocks varient par type de produit et par secteur et dépendent en partie de la durée de vie utile des produits

GRAPHIQUE 12. CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, 2018 (RÉEL), 2023 (RÉEL) ET 2024 (PRÉVISION)



GRAPHIQUE 13. PRÉVISION DE CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRANDE INDUSTRIE EN 2023-2024

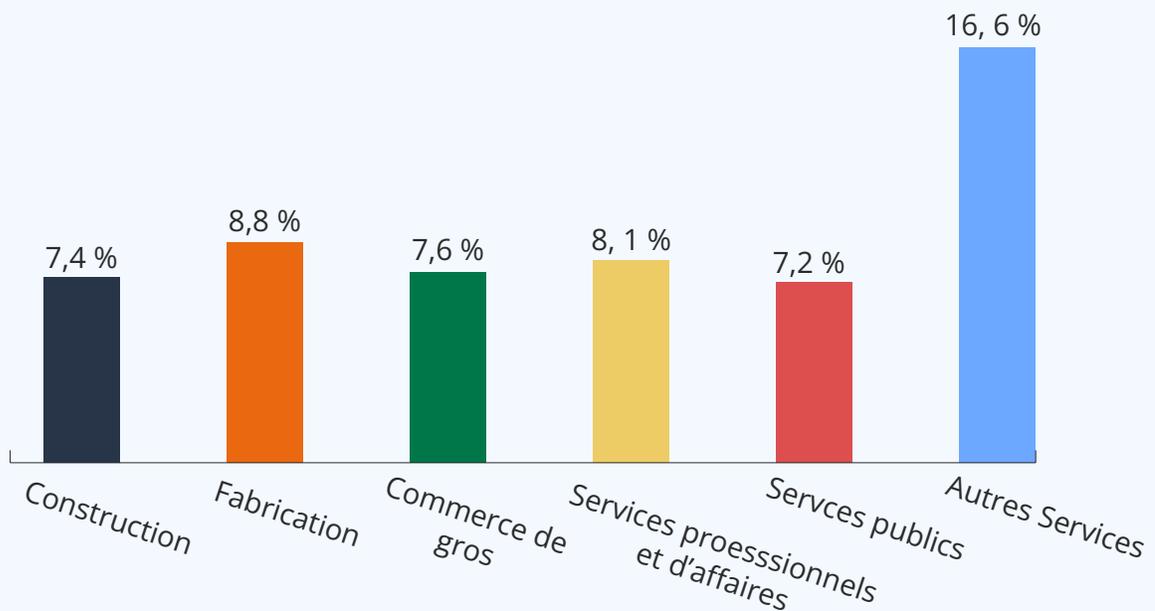


TABLEAU 7. PRÉVISION DE CROISSANCE DE L'EMPLOI EN 2023–2024 PAR SOUS-TECHNOLOGIE

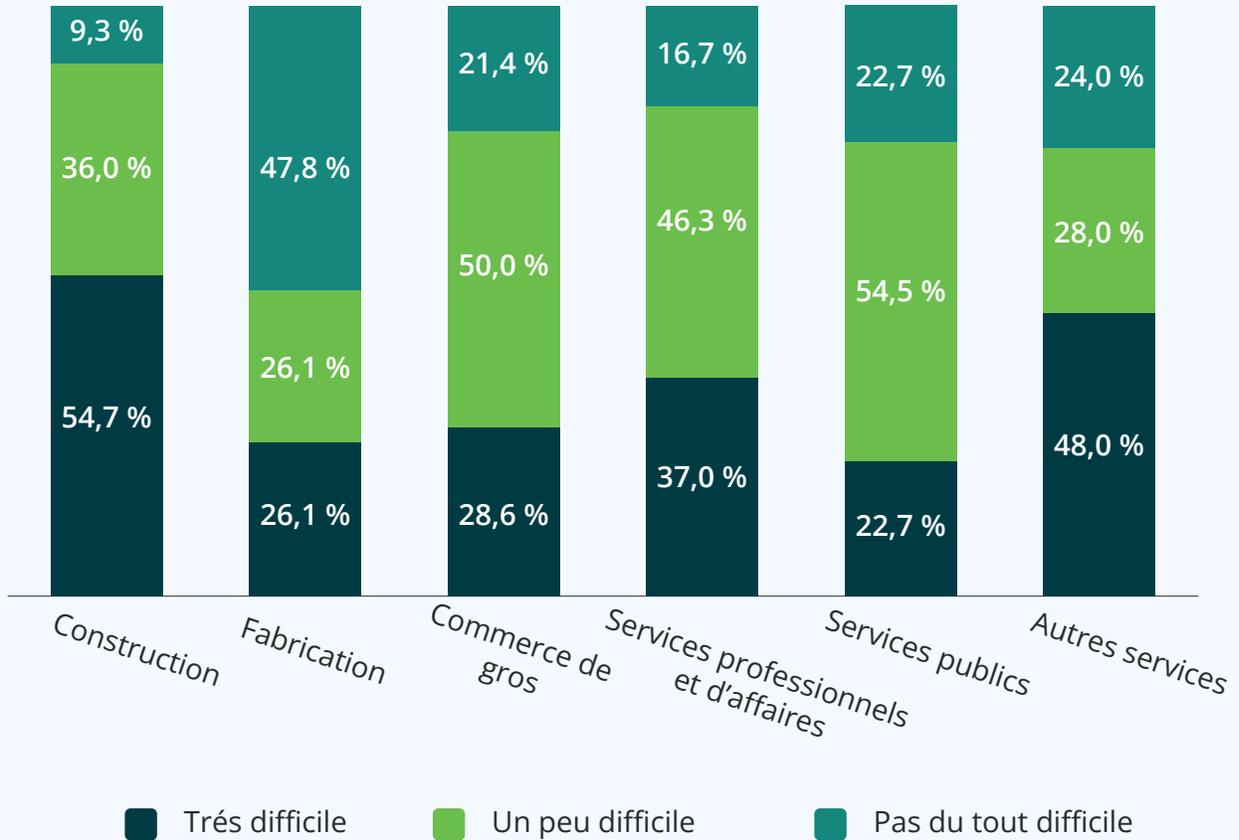
	TOTAL
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION RECYCLÉS	11,4 %
PRODUITS ET APPAREILS À CONSOMMATION D'EAU RÉDUITE	10,4 %
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET ISOLANTS DE POINTE	9,4 %
ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT À HAUT RENDEMENT/ENERGY STAR	8,7 %
AUTRE	8,7 %
BIENS, SYSTÈMES DE COMMANDE ET SERVICES DE CVC TRADITIONNELS	7,9 %
CHAUFFAGE ET REFROIDISSEMENT RENOUVELABLES	7,3 %
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ENERGY STAR	6,8 %
DEL, LFC ET AUTRE ÉCLAIRAGE ÉCOÉNERGÉTIQUE	6,4 %
GLOBAL	8,0 %

DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE

Dans toutes les industries, sauf celle de la fabrication, plus des trois quarts des employeurs dans le secteur de l'efficacité énergétique ont rapporté avoir fait face à des difficultés d'embauche au cours de la dernière année. Bien que les employeurs de l'industrie de la fabrication aient rapporté avoir eu moins de difficultés d'embauche, plus de la moitié (52 %) en ont rencontré au cours des douze derniers mois.

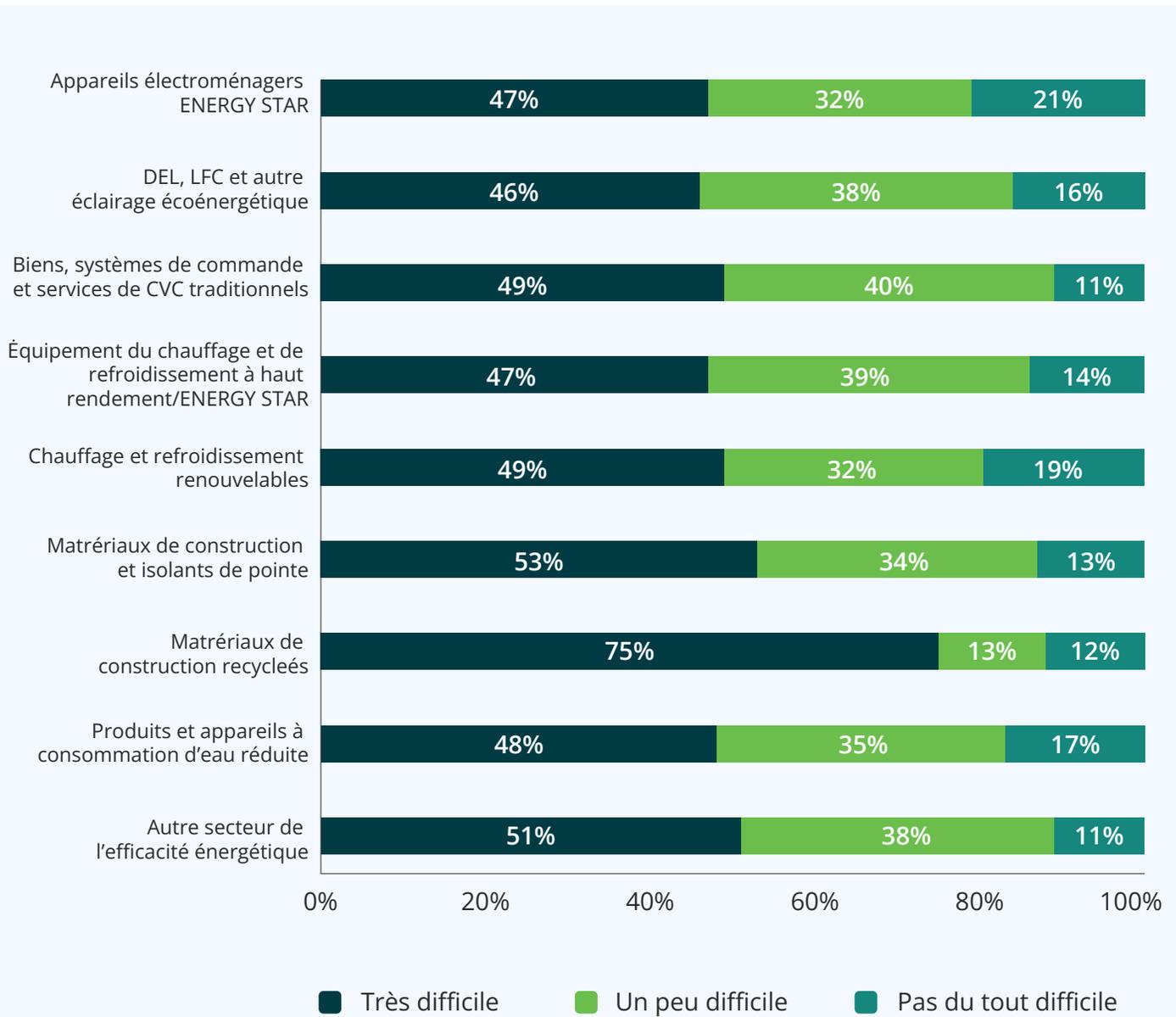
C'est l'industrie de la construction qui a connu les plus grandes difficultés d'embauche. Plus de 90 % des employeurs ont rapporté avoir rencontré des difficultés au cours des douze derniers mois et plus de la moitié (55 %) ont indiqué que celles-ci étaient très sérieuses. Par ailleurs, près de la moitié (48 %) des employeurs dans la catégorie « Autres services » ont également trouvé que l'embauche était « très difficile » au cours des douze derniers mois.

GRAPHIQUE 14. DIFFICULTÉ D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRANDE INDUSTRIE EN 2023



Les plus grandes difficultés d'embauche dans les sous-technologies ont été rencontrées pour les postes liés aux matériaux de construction recyclés. Les trois quarts des employeurs (75 %) ont affirmé que l'embauche a été « très difficile » au cours des douze derniers mois. Environ la moitié des employeurs de toutes les autres sous-technologies ont rapporté que l'embauche a été « très difficile » au cours des douze derniers mois.

GRAPHIQUE 15. DIFFICULTÉ D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR SOUS-TECHNOLOGIE²⁴



²⁴ Les employeurs devaient évaluer leurs difficultés d'embauche de façon générale. Pour les employeurs dont les activités touchent plusieurs sous-technologies, le même niveau de difficulté était appliqué à chaque technologie.

Les postes de travailleurs ou de techniciens en installation ont été classés comme étant les postes les plus difficiles à combler par les employeurs du secteur de l'efficacité énergétique dans l'ensemble des industries. Les postes de gestionnaires et de superviseurs ont été classés les deuxièmes plus difficiles à combler par les employeurs du secteur de l'efficacité énergétique des industries de la construction, de la fabrication et des services publics, ainsi que les troisièmes plus difficiles à combler selon les employeurs de l'industrie du commerce de gros. Les postes de vente ont été classés comme les deuxièmes plus difficiles à combler dans l'industrie du commerce de gros, tandis qu'ils étaient les troisièmes plus difficiles à combler dans les industries de la construction, des services publics et des autres services.

La concurrence et le petit bassin de candidats sont les principales raisons des difficultés d'embauche dans l'ensemble des grandes industries, sauf celle des services publics. Dans cette dernière, près de la moitié des employeurs (47 %) ont indiqué que le manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques était la principale raison de leurs difficultés d'embauche.

Le manque d'éducation ou de formation et le manque d'expérience sont les raisons qui se classent au deuxième et au troisième rang des principales causes des difficultés d'embauche dans les industries de la construction, de la fabrication et du commerce de gros. De plus, le manque de compétences générales (comme la fiabilité, l'éthique de travail et l'esprit critique) figure parmi les trois principales raisons des difficultés d'embauche des employeurs des industries des services publics et des autres services. Plus du quart (27 %) des employeurs de l'industrie des services publics ont également indiqué que l'incapacité d'offrir des salaires concurrentiels constituait un obstacle important à l'embauche.

TABLEAU 8. TROIS PRINCIPALES PROFESSIONS TOUCHÉES PAR DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRANDE INDUSTRIE

CONSTRUCTION	FABRICATION	COMMERCE DE GROS	SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES	SERVICES PUBLICS	AUTRES SERVICES
Travailleurs ou techniciens en installation (65 %)	Travailleurs ou techniciens en installation (25 %)	Travailleurs ou techniciens en installation (32 %)	Travailleurs ou techniciens en installation (30 %)	Travailleurs ou techniciens en installation (13 %)	Travailleurs ou techniciens en installation (42 %)
Gestionnaires ou superviseurs (21 %)	Gestionnaires ou superviseurs (17 %)	Postes de vente (32 %)	Ingénieurs ou architectes (27 %)	Gestionnaires ou superviseurs (13 %)	Chauffeurs, transport et entreposage (16 %)
Postes de vente (6 %)	Postes en production (8 %)	Gestionnaires ou superviseurs (14 %)	Analystes ou conseillers (20 %)	Postes de vente (7 %)	Postes de vente (11 %)

TABLEAU 9. TROIS PRINCIPALES RAISONS DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR GRANDE INDUSTRIE

CONSTRUCTION	FABRICATION	COMMERCE DE GROS	SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES	SERVICES PUBLICS	AUTRES SERVICES
Concurrence et petit bassin de candidats (44 %)	Concurrence et petit bassin de candidats (33 %)	Concurrence et petit bassin de candidats (32 %)	Concurrence et petit bassin de candidats (45 %)	Manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (47 %)	Concurrence et petit bassin de candidats (58 %)
Qualifications insuffisantes (certifications ou études) (34 %)	Qualifications insuffisantes (certifications ou études) (33 %)	Qualifications insuffisantes (certifications ou études) (27 %)	Difficulté à trouver des connaissances, des compétences et des intérêts propres à l'industrie (30 %)	Compétences générales insuffisantes (éthique de travail, fiabilité, esprit critique) (40 %)	Manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (26 %)
Manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (26 %)	Manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (25 %)	Manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (23 %)	Qualifications insuffisantes (certifications ou études) (16 %)	Incapacité d'offrir des salaires concurrentiels (27 %)	Compétences générales insuffisantes (éthique de travail, fiabilité, esprit critique) (21 %)

POSTES VACANTS

Le nombre total d'emplois serait 13 % plus élevé si les employeurs du secteur de l'efficacité énergétique étaient parvenus à trouver des candidats qualifiés pour pourvoir les postes existants.

TABLEAU 10. AUGMENTATION POTENTIELLE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE SI LES POSTES VACANTS ÉTAIENT POURVUS, 2023

INDUSTRIE	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN 2023	POSTES VACANTS	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE SI TOUS LES POSTES ÉTAIENT POURVUS
Services publics	12 204	1 518	13 722
Construction	305 785	41 971	347 756
Fabrication	27 287	3 541	30 829
Commerce de gros	44 738	4 198	48 936
Services professionnels et d'affaires	50 129	6 602	56 731
Autres services	26 128	1 940	28 068
TOTAL	466 271	59 770	526 041



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INDUSTRIE

Cette section fournit les chiffres sur la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique par industrie.

CONSTRUCTION

En 2023, il y avait plus de 42 000 établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie de la construction au Canada. Leurs revenus d'exploitation estimatifs s'élevaient à près de 54,4 milliards de dollars, ce qui représente presque 13 % des revenus d'exploitation de l'industrie de la construction au Canada. Il s'agit d'une hausse de 8 % du nombre d'établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie de la construction et de 45 % des revenus d'exploitation liés à l'efficacité énergétique par rapport à 2018.

Environ 306 000 travailleurs dans le secteur de l'efficacité énergétique occupaient un emploi dans des entreprises de construction, soit un emploi sur quatre de l'industrie nationale de la construction. Il y a donc environ 19 000 emplois de plus dans le secteur de l'efficacité énergétique dans l'industrie de la construction depuis 2018. En outre, en 2023, près des deux tiers (65 %) de ces travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la construction consacraient la majorité de leur temps ou tout leur temps à des activités liées à l'efficacité énergétique. Il s'agit d'une augmentation de deux points de pourcentage par rapport à 2018.

En 2023, les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la construction ont généré plus de 14,4 milliards de dollars en revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique.

Décarbonation de la construction : Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments canadiens

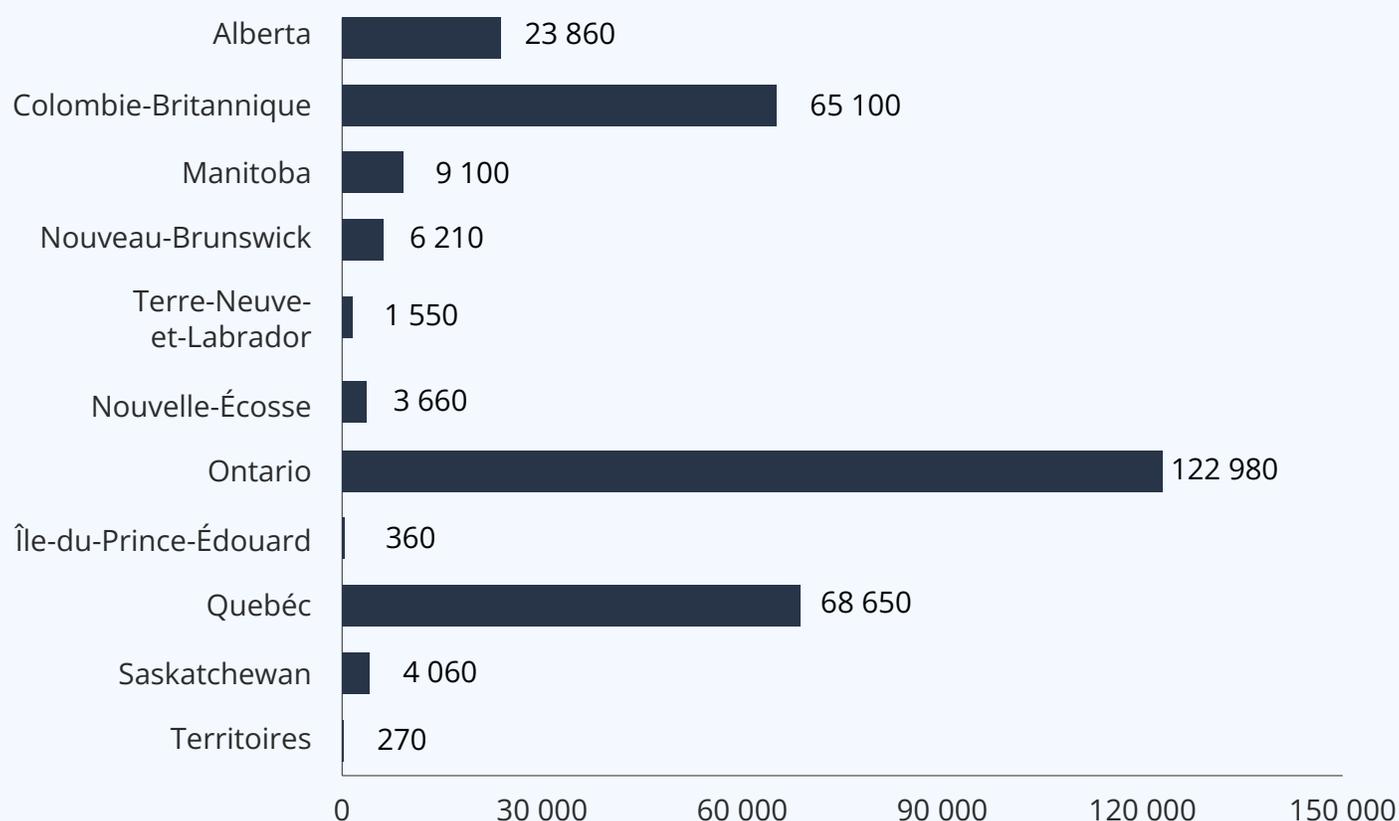
La décarbonation des bâtiments est une priorité clé du Canada et de nombreuses régions, puisqu'ils représentent la troisième plus grande source d'émissions au Canada. Il y avait plus de 16 millions de logements et 482 000 bâtiments commerciaux et publics au Canada en 2022. Les émissions provenaient surtout du chauffage des locaux et de l'eau en raison de l'équipement alimenté aux combustibles fossiles.²⁵ Le Code national de l'énergie pour les bâtiments Canada (CNÉB) a été élaboré dans le cadre d'un engagement à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Le CNÉB 2020, la plus récente édition publiée par le National Research Council en 2022, décrit les quatre paliers de rendement progressif afin d'optimiser l'efficacité énergétique dans les nouvelles constructions. Les provinces et les territoires peuvent ainsi adopter graduellement des niveaux supérieurs de rendement au sein d'un même code²⁶

²⁵[Efficacité énergétique : un élément essentiel de l'avenir carboneutre du Canada](#). Rapport au Parlement en vertu de la Loi sur l'efficacité énergétique, 2021–2022. RNCan.

²⁶[Code national de l'énergie du Canada](#). Dernière mise à jour le 16 mars 2023.

ÉTABLISSEMENTS, EMPLOI ET REVENUS

ÉTABLISSEMENTS	REVENUS	REVENU D'EMPLOI
 <p>42 410</p> <p>Établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie de la construction</p>	 <p>54,4 milliards de \$</p> <p>12,6 % du total des revenus d'exploitation de l'industrie</p>	 <p>14,4 milliards de \$ (dollars de 2023)</p> <p>Revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique</p>
 <p>1,2 millions</p> <p>Nombre total d'emplois dans l'industrie</p>	 <p>306 000</p> <p>Personnes travaillant dans le secteur de l'efficacité énergétique</p>	 <p>65 %</p> <p>des personnes consacrent tout leur temps ou la majorité de leur temps à des activités liées à l'efficacité énergétique</p>

GRAPHIQUE 16. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE²⁷

 TABLEAU 11. REVENUS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION²⁸

INDUSTRIE	REVENUS D'EXPLOITATION (EN M\$)	POURCENTAGE DES REVENUS DE L'INDUSTRIE DÉCOULANT DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	REVENUS D'EXPLOITATION DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (EN MILLIONS)
Construction	433 046 \$	12,6 %	54 403 \$

²⁷ L'emploi par industrie est arrondi à la dizaine près; la somme des sous-technologies pourrait ne pas correspondre au nombre total d'emplois liés à l'efficacité énergétique.

²⁸ Statistique Canada. [Tableau 33-10-0226-01 Éléments du bilan et de l'état des résultats financiers trimestriel, selon la branche d'activité, \(x 1 000 000\), T1 à T4](#)



CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE

Les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la construction sont moins diversifiés que la moyenne nationale. Seulement 14 % d'entre eux s'identifient comme des femmes, comparativement à la moyenne nationale de 48 %. La main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique en construction est également plus jeune que la moyenne nationale. Seulement 13 % des travailleurs de ce secteur de l'industrie de la construction sont âgés de 55 ans ou plus (comparativement à 22 % de la main-d'œuvre nationale). Seulement 8 % des travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la construction détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 36 % de la main-d'œuvre nationale. De plus, seulement 19 % des travailleurs de ce secteur de la construction détiennent un grade associé ou un certificat universitaire, comparativement à 34 % de la main-d'œuvre nationale.

TABLEAU 12. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION ²⁹

	CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	EMPLOYÉS	POURCENTAGE DU SECTEUR	MOYENNE DE LA MAIN-D'ŒUVRE NATIONALE	MOYENNE DE LA POPULATION NATIONALE
GENRE	Hommes	263 772	86 %	52 %	50 %
	Femmes	41 533	14 %	48 %	50 %
	Personnes non binaires	480	< 1 %	S.O.	S.O.
CULTUREL	Autochtones	9 564	3 %	4 %	4 %
ÂGE	18 à 34 ans	133 848	44 %	36 %	31 %
	35 à 54 ans	132 615	43 %	43 %	31 %
	55 ans et plus	39 323	13 %	22 %	38 %
NIVEAU DE SCOLARITÉ	Baccalauréat ou niveau supérieur	24 236	8 %	36 %	30 %
	Grade d'associé ou certificat universitaire	57 978	19 %	34 %	32 %
	Certificat ou titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique	107 157	35 %	34 %	32 %

²⁹ Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population qui détiennent un « grade associé ou un certificat universitaire » ou un « certificat ou un titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique » proviennent de la même source, en raison des différences dans les définitions. Les pourcentages rapportés sont pour un « certificat ou diplôme postsecondaire ». Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population tiennent compte des personnes âgées de 15 ans et plus et proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada : tableau 14-10-0017-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023, tableau 14-10-0359-01 (Caractéristiques de la population active selon le groupe autochtone et le niveau de scolarité atteint, données annuelles, 2023) et tableau 14-10-0019-01 (Caractéristiques de la population active selon le niveau de scolarité atteint, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023).

PERSPECTIVE DES EMPLOYEURS ET DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE

La concurrence et le petit bassin de candidats étaient la raison citée le plus fréquemment par les employeurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la construction pour expliquer leurs difficultés d'embauche. Les qualifications insuffisantes et le manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques étaient les autres raisons les plus citées. Près des deux tiers (65 %) des employeurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la construction ont indiqué que les postes les plus difficiles à combler étaient ceux de travailleurs ou de techniciens en installation.

TABLEAU 13. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

TROIS PRINCIPALES RAISONS DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE	TROIS PRINCIPALES PROFESSIONS TOUCHÉES PAR DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE
<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence et petit bassin de candidats (44 %) • Qualifications insuffisantes (certifications ou études) (34 %) • Manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (26 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs ou techniciens en installation (65 %) • Gestionnaires ou superviseurs (21 %) • Postes de vente (6 %)

FABRICATION

En 2023, il y avait plus de 1 300 établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie de la fabrication au Canada. Leurs revenus d'exploitation estimatifs s'élevaient à près de 16,8 milliards de dollars, ce qui représente presque 2 % des revenus d'exploitation de l'industrie de la fabrication au Canada. Il s'est donc ajouté 53 établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie de la fabrication au cours des cinq dernières années.

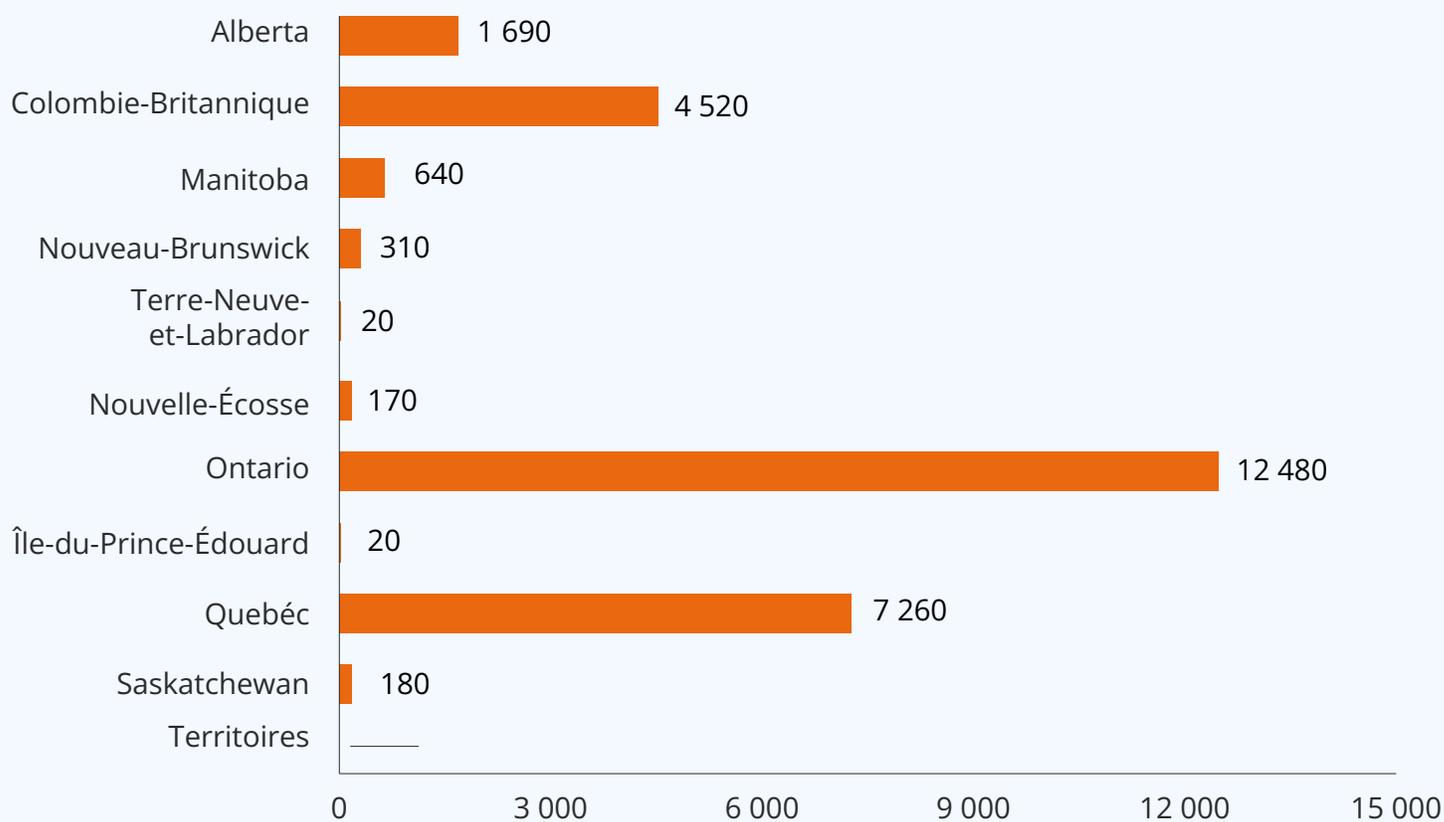
Environ 27 000 travailleurs dans le secteur de l'efficacité énergétique occupaient un emploi dans des entreprises de l'industrie de la fabrication, ce qui représente moins de 2 % des emplois en fabrication à l'échelle nationale. Il y a presque 1 200 travailleurs de plus dans le secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la fabrication depuis 2018.

En 2023, plus de trois travailleurs sur cinq (62 %) du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la fabrication consacraient la majorité de leur temps ou tout leur temps à des activités liées à l'efficacité énergétique. Les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la fabrication ont généré près de 1,4 milliard de dollars en revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique, en 2023.



ÉTABLISSEMENTS, EMPLOI ET REVENUS

ÉTABLISSEMENTS	REVENUS	REVENU D'EMPLOI
 <p>1 347</p> <p>Établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie de la fabrication</p>	 <p>16,8 milliards de \$</p> <p>1,6 % du total des revenus d'exploitation de l'industrie</p>	 <p>1,4 milliard de \$ (dollars de 2013)</p> <p>Revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique</p>
 <p>1,6 M</p> <p>Nombre total d'emplois dans l'industrie</p>	 <p>27 000</p> <p>Personnes travaillant dans le secteur de l'efficacité énergétique</p>	 <p>62 %</p> <p>des personnes consacrent tout leur temps ou la majorité de leur temps à des activités liées à l'efficacité énergétique</p>

GRAPHIQUE 17. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA FABRICATION PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE³⁰

 TABLEAU 14. REVENUS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA FABRICATION³¹

INDUSTRIE	REVENUS D'EXPLOITATION (EN MILLIONS)	POURCENTAGE DES REVENUS DE L'INDUSTRIE DÉCOULANT DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	REVENUS D'EXPLOITATION DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (EN MILLIONS)
Fabrication	1 056 034 \$	1,6 %	16 777 \$

³⁰ L'emploi par industrie est arrondi à la dizaine près; la somme des sous-technologies pourrait ne pas correspondre au nombre total d'emplois liés à l'efficacité énergétique.

³¹ Statistique Canada. [Tableau 33-10-0226-01 Éléments du bilan et de l'état des résultats financiers trimestriel, selon la branche d'activité, \(x 1 000 000\), T1 à T](#)

CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE

Les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la fabrication sont moins diversifiés que la moyenne nationale. Seulement 23 % d'entre eux s'identifient comme des femmes, comparativement à la moyenne nationale de 48 %. La main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique dans l'industrie de la fabrication est également plus jeune que la moyenne nationale. Seulement 14 % des travailleurs de ce secteur de l'industrie sont âgés de 55 ans ou plus (comparativement à 22 % de la main-d'œuvre nationale). Seulement 16 % des travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la fabrication détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 36 % de la main-d'œuvre nationale. De plus, seulement 17 % des travailleurs de ce secteur détiennent un grade associé ou un certificat universitaire, comparativement à 34 % de la main-d'œuvre nationale.



TABLEAU 15. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DE LA FABRICATION³²

	CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	EMPLOYÉS	POURCENTAGE DU SECTEUR	MOYENNE DE LA MAIN-D'ŒUVRE NATIONALE	MOYENNE DE LA POPULATION NATIONALE
GENRE	Hommes	21 017	77 %	52 %	50 %
	Femmes	6 188	23 %	48 %	50 %
	Personnes non binaires	83	< 1 %	S.O.	S.O.
CULTUREL	Autochtones	1 184	4 %	4 %	4 %
ÂGE	18 à 34 ans	12 260	45 %	36 %	31 %
	35-54 Years old	11 266	41 %	43 %	31 %
	35 à 54 ans	3 761	14 %	22 %	38 %
NIVEAU DE SCOLARITÉ	Baccalauréat ou niveau supérieur	4 335	16 %	36 %	30 %
	Grade d'associé ou certificat universitaire	4 526	17 %	34 %	32 %
	Certificat ou titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique	6 894	25 %	34 %	32 %

³² Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population qui détiennent un « grade associé ou un certificat universitaire » ou un « certificat ou un titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique » proviennent de la même source, en raison des différences dans les définitions. Les pourcentages rapportés sont pour un « certificat ou diplôme postsecondaire ». Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population tiennent compte des personnes âgées de 15 ans et plus et proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada : tableau 14-10-0017-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023), tableau 14-10-0359-01 (Caractéristiques de la population active selon le groupe autochtone et le niveau de scolarité atteint, données annuelles, 2023) et tableau 14-10-0019-01 (Caractéristiques de la population active selon le niveau de scolarité atteint, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023).

PERSPECTIVE DES EMPLOYEURS ET DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE

Les entreprises du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la fabrication ont rapporté que la concurrence et le petit bassin de candidats ainsi que les qualifications insuffisantes des candidats étaient les deux principales raisons de leurs difficultés d'embauche. Les postes les plus difficiles à combler sont ceux de travailleurs ou de techniciens en installation (25 %), suivis de ceux de gestionnaires ou de superviseurs (17 %), puis des postes en production (8 %).

TABLEAU 16. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DE LA FABRICATION

TROIS PRINCIPALES RAISONS DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE	TROIS PRINCIPALES PROFESSIONS TOUCHÉES PAR DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE
<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence et petit bassin de candidats (33 %) • Qualifications insuffisantes (certifications ou études) (33 %) • Manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (25 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs ou techniciens en installation (25 %) • Gestionnaires ou superviseurs (17 %) • Postes en production (8 %)

COMMERCE DE GROS

En 2023, il y avait plus de 2 000 établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie du commerce de gros au Canada. Leurs revenus d'exploitation estimatifs s'élevaient à près de 36,9 milliards de dollars, ce qui représente presque 4 % des revenus d'exploitation de l'industrie du commerce de gros au Canada. Le nombre d'établissements du secteur de l'efficacité énergétique dans l'industrie du commerce de gros a diminué de 45 depuis 2018. Dans la même période, l'emploi dans ce secteur a également diminué, marquant une perte de 3 000 travailleurs.

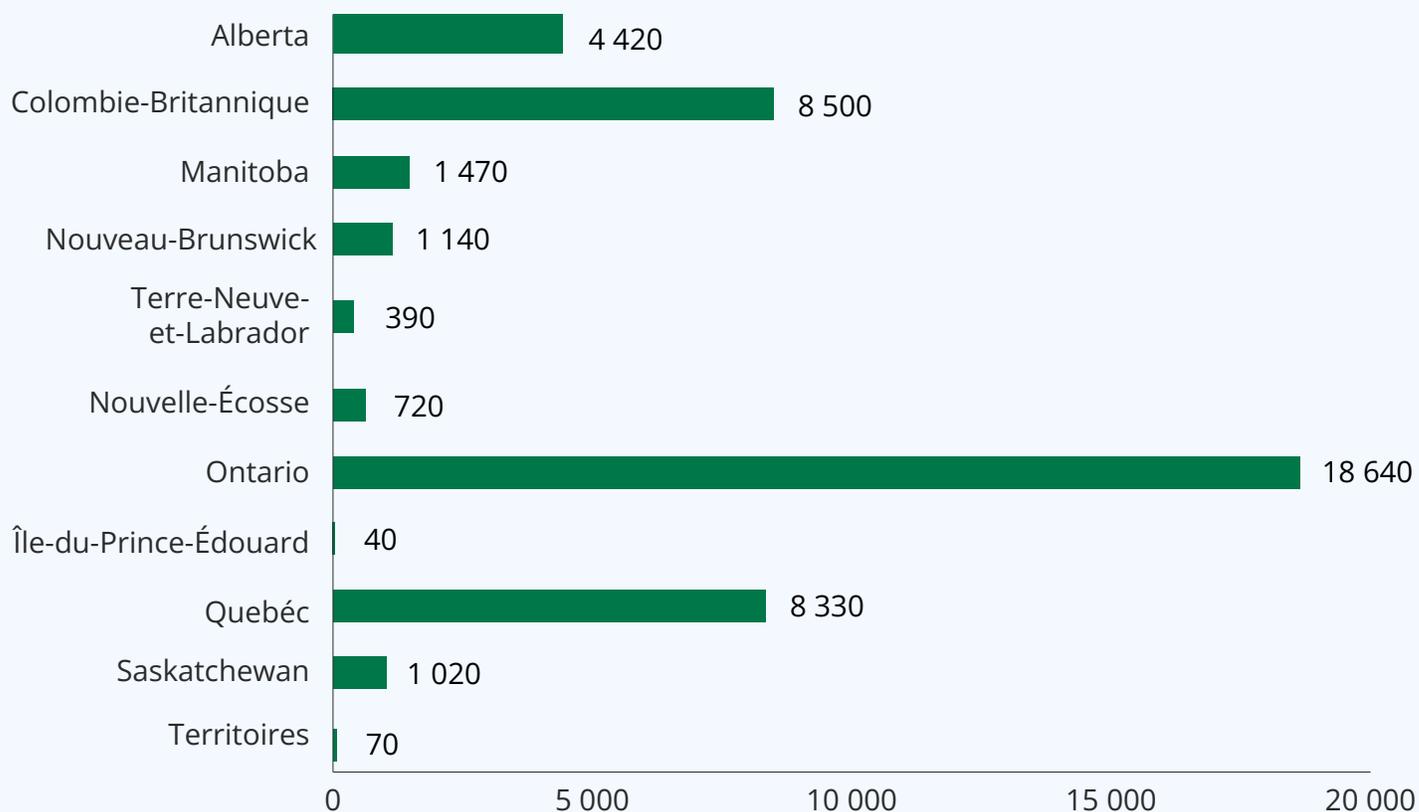
En 2023, environ 45 000 travailleurs dans le secteur de l'efficacité énergétique occupaient un emploi dans les entreprises de commerce de gros, ce qui représente environ 5 % des emplois en commerce de gros à l'échelle nationale. Plus de la moitié (52 %) des travailleurs dans le secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie du commerce de gros consacraient la majorité de leur temps ou tout leur temps aux activités liées à l'efficacité énergétique, comparativement à 54 % des travailleurs de ce secteur en 2018.

En 2023, les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie du commerce de gros ont généré environ 2,5 milliards de dollars en revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique.

ÉTABLISSEMENTS, EMPLOI ET REVENUS

ÉTABLISSEMENTS	REVENUS	REVENU D'EMPLOI
 <p>2 004</p> <p>Établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie du commerce de gros</p>	 <p>36,9 milliards de \$</p> <p>3,5 % du total des revenus d'exploitation de l'industrie</p>	 <p>2,5 milliards de \$</p> <p>(dollars de 2023)</p> <p>Revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique</p>
 <p>830 000</p> <p>Nombre total d'emplois dans l'industrie</p>	 <p>45 000</p> <p>Personnes travaillant dans le secteur de l'efficacité énergétique</p>	 <p>52 %</p> <p>des personnes consacrent tout leur temps ou la majorité de leur temps à des activités liées à l'efficacité énergétique</p>



GRAPHIQUE 18. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DU COMMERCE DE GROS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE³³

 TABLEAU 17. REVENUS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DU COMMERCE DE GROS³⁴

INDUSTRIE	REVENUS D'EXPLOITATION (EN MILLIONS)	POURCENTAGE DES REVENUS DE L'INDUSTRIE DÉCOULANT DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	REVENUS D'EXPLOITATION DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (EN MILLIONS)
Commerce de gros	1 059 158 \$	3,5 %	36 858 \$

³³Industry employment is rounded to nearest tenth digit, summing sub-technology application may not add up to total energy efficiency employment.

³⁴Statistique Canada. [Tableau 33-10-0226-01 Éléments du bilan et de l'état des résultats financiers trimestriel, selon la branche d'activité, \(x 1 000 000\), T1 à T4](#)

CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE

Les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie du commerce de gros sont moins diversifiés que la moyenne nationale. Seulement 24 % d'entre eux s'identifient comme des femmes, comparativement à la moyenne nationale de 48 %. Bien que la proportion de travailleurs âgés de 18 à 34 ans soit légèrement plus grande et que celle de travailleurs âgés de 55 ans et plus soit légèrement plus petite, la répartition selon l'âge de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie du commerce de gros est semblable à la moyenne nationale. Seulement 15 % des travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie du commerce de gros détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 36 % de la main-d'œuvre nationale. De plus, seulement 18 % des travailleurs de ce secteur détiennent un grade associé ou un certificat universitaire, comparativement à 34 % de la main-d'œuvre nationale.



TABLEAU 18. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DU COMMERCE DE GROS³⁵

	CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	EMPLOYÉS	POURCENTAGE DU SECTEUR	MOYENNE DE LA MAIN-D'ŒUVRE NATIONALE	MOYENNE DE LA POPULATION NATIONALE
GENRE	Hommes	33 764	75 %	52 %	50 %
	Femmes	10 536	24 %	48 %	50 %
	Personnes non binaires	437	1 %	S.O.	S.O.
CULTUREL	Autochtones	1 274	3 %	4 %	4 %
ÂGE	18 à 34 ans	17 106	38 %	36 %	31 %
	35 à 54 ans	19 238	43 %	43 %	31 %
	55 ans et plus	8 394	19 %	22 %	38 %
NIVEAU DE SCOLARITÉ	Baccalauréat ou niveau supérieur	6 627	15 %	36 %	30 %
	Grade d'associé ou certificat universitaire	8 075	18 %	34 %	32 %
	Certificat ou titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique	10 469	23 %	34 %	32 %

³⁵ Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population qui détiennent un « grade associé ou un certificat universitaire » ou un « certificat ou un titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique » proviennent de la même source, en raison des différences dans les définitions. Les pourcentages rapportés sont pour un « certificat ou diplôme postsecondaire ». Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population tiennent compte des personnes âgées de 15 ans et plus et proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada : tableau 14-10-0017-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023, tableau 14-10-0359-01 (Caractéristiques de la population active selon le groupe autochtone et le niveau de scolarité atteint, données annuelles, 2023) et tableau 14-10-0019-01 (Caractéristiques de la population active selon le niveau de scolarité atteint, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023).

PERSPECTIVE DES EMPLOYEURS ET DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE

Les employeurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie du commerce de gros ont rapporté que la concurrence et le petit bassin de candidats étaient la raison principale de leurs difficultés d'embauche (32 %), suivie des qualifications insuffisantes (27 %) et du manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (23 %). Les postes de travailleurs ou de techniciens en installation et les postes de vente se classent ex æquo au premier rang des postes les plus difficiles à combler (32 %). Les postes de gestionnaires ou superviseurs (14 %) se classent au deuxième rang.

TABLEAU 19. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE DE GROS

TROIS PRINCIPALES RAISONS DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE	TROIS PRINCIPALES PROFESSIONS TOUCHÉES PAR DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE
<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence et petit bassin de candidats (32 %) • Qualifications insuffisantes (certifications ou études) (27 %) • Manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (23 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs ou techniciens en installation (32 %) • Postes de vente (32 %) • Gestionnaires ou superviseurs (14 %)

SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES

En 2023, il y avait plus de 6 000 établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie des services professionnels et d'affaires au Canada. Leurs revenus d'exploitation estimatifs s'élevaient à près de 15,7 milliards de dollars, ce qui représente environ 1 % des revenus d'exploitation de l'industrie des services professionnels et d'affaires au Canada. Il s'agit d'une hausse de 16 % du nombre d'établissements d'efficacité énergétique de l'industrie des services professionnels et d'affaires au cours des cinq dernières années. Les revenus d'exploitation liés à l'efficacité énergétique ont plus que doublé au cours des cinq dernières années. Ils s'élevaient à 6,7 milliards de dollars en 2018.

Environ 50 000 travailleurs dans le secteur de l'efficacité énergétique occupaient un emploi dans les entreprises de services professionnels et d'affaires, ce qui représente 1 % des emplois dans les services professionnels et d'affaires à l'échelle nationale. Il s'agit d'une hausse de 8 000 emplois dans le secteur de l'efficacité énergétique au cours des cinq dernières années. En outre, plus de deux travailleurs sur cinq (42 %) dans le secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services professionnels et d'affaires consacraient la majorité de leur temps ou tout leur temps aux activités liées à l'efficacité énergétique, comparativement à 37 % des travailleurs de ce secteur, en 2018.

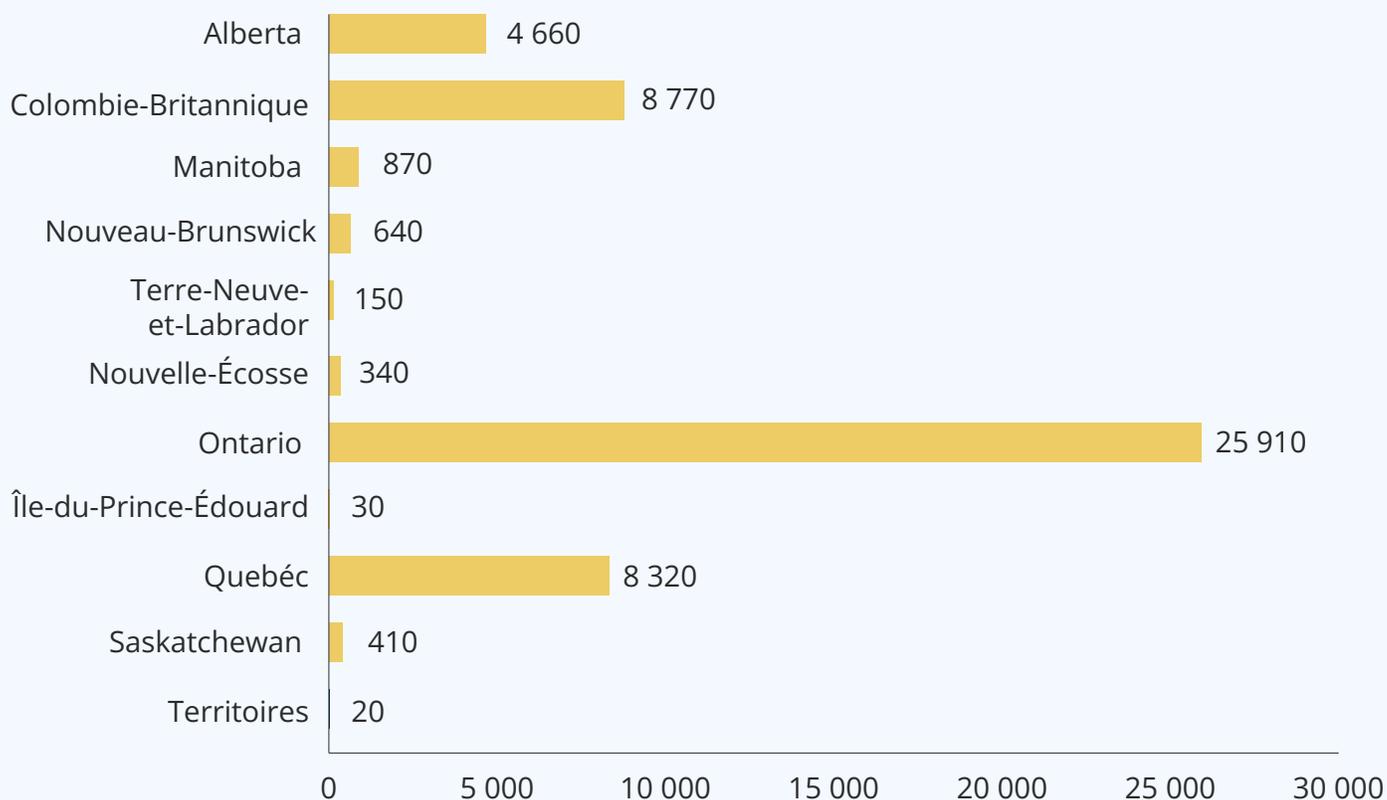


En 2023, les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services professionnels et d'affaires ont généré environ 2,4 milliards de dollars en revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique.

ÉTABLISSEMENTS, EMPLOI ET REVENUS

ÉTABLISSEMENTS	REVENUS	REVENU D'EMPLOI
 <p>6 047</p> <p>Établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie des services professionnels et d'affaires</p>	 <p>15,7 milliards de \$</p> <p>1,1 % du total des revenus d'exploitation de l'industrie</p>	 <p>2,4 milliards de \$ (dollars de 2023)</p> <p>Revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique</p>
 <p>3,7 millions</p> <p>Nombre total d'emplois dans l'industrie</p>	 <p>50 000</p> <p>Personnes travaillant dans le secteur de l'efficacité énergétique</p>	 <p>42 %</p> <p>des personnes consacrent tout leur temps ou la majorité de leur temps à des activités liées à l'efficacité énergétique</p>

GRAPHIQUE 19. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE³⁶



³⁶ L'emploi par industrie est arrondi à la dizaine près; la somme des sous-technologies pourrait ne pas correspondre au nombre total d'emplois dans le secteur de l'efficacité énergétique.

TABLEAU 20. REVENUS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES³⁷

INDUSTRIE	REVENUS D'EXPLOITATION (EN MILLIONS)	POURCENTAGE DES REVENUS DE L'INDUSTRIE DÉCOULANT DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	REVENUS D'EXPLOITATION DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (EN MILLIONS)
Services professionnels et d'affaires	1 412 750 \$	1,1 %	15 651 \$

CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE

Les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services professionnels et d'affaires sont moins diversifiés que la moyenne nationale. Seulement 35 % d'entre eux s'identifient comme des femmes, comparativement à la moyenne nationale de 48 %. Bien que la proportion de travailleurs âgés de 18 à 34 ans et de 35 à 54 ans soit légèrement plus grande et que celle de travailleurs âgés de 55 ans et plus soit légèrement plus petite, la répartition selon l'âge de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services professionnels et d'affaires est semblable à la moyenne nationale.

Les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services professionnels et d'affaires ont un niveau de scolarité plus élevé que la moyenne de la main-d'œuvre nationale, puisque 60 % d'entre eux détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 36 % de la main-d'œuvre nationale.

³⁷ Statistique Canada. [Tableau 33-10-0226-01 Éléments du bilan et de l'état des résultats financiers trimestriel, selon la branche d'activité, \(x 1 000 000\), T1 à T4.](#)

TABLEAU 21. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES³⁸

	CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	EM-PLOYÉS	POURCENT-AGE DU SECTEUR	MOYENNE DE LA MAIN-D'ŒUVRE NATIONALE	MOYENNE DE LA POPULATION NATIONALE
GENRE	Hommes	32 303	64 %	52 %	50 %
	Femmes	17 438	35 %	48 %	50 %
	Personnes non binaires	389	1 %	S.O.	S.O.
CULTUREL	Autochtones	1 875	4 %	4 %	4 %
ÂGE	18 à 34 ans	20 035	40 %	36 %	31 %
	35 à 54 ans	22 839	46 %	43 %	31 %
	55 ans et plus	7 255	14 %	22 %	38 %
NIVEAU DE SCOLARITÉ	Baccalauréat ou niveau supérieur	29 847	60 %	36 %	30 %
	Grade d'associé ou certificat universitaire	10 318	21 %	34 %	32 %
	Certificat ou titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique	6 478	13 %	34 %	32 %

³⁸ Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population qui détiennent un « grade associé ou un certificat universitaire » ou un « certificat ou un titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique » proviennent de la même source, en raison des différences dans les définitions. Les pourcentages rapportés sont pour un « certificat ou diplôme postsecondaire ». Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population tiennent compte des personnes âgées de 15 ans et plus et proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada : tableau 14-10-0017-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023, tableau 14-10-0359-01 (Caractéristiques de la population active selon le groupe autochtone et le niveau de scolarité atteint, données annuelles, 2023) et tableau 14-10-0019-01 (Caractéristiques de la population active selon le niveau de scolarité atteint, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023).

PERSPECTIVE DES EMPLOYEURS ET DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE

Les employeurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services professionnels et d'affaires ont cité la concurrence et le petit bassin de candidats comme la principale cause de leurs difficultés d'embauche (45 %). Ils citaient ensuite la difficulté à trouver des connaissances, des compétences et des intérêts propres à l'industrie (30 %) et des qualifications insuffisantes (16 %). Les postes les plus difficiles à combler sont ceux de travailleurs ou de techniciens en installation (30 %), suivis de ceux d'ingénieurs et d'architectes (27 %) et de ceux d'analystes ou de conseillers (20 %).

TABLEAU 22. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET D'AFFAIRES

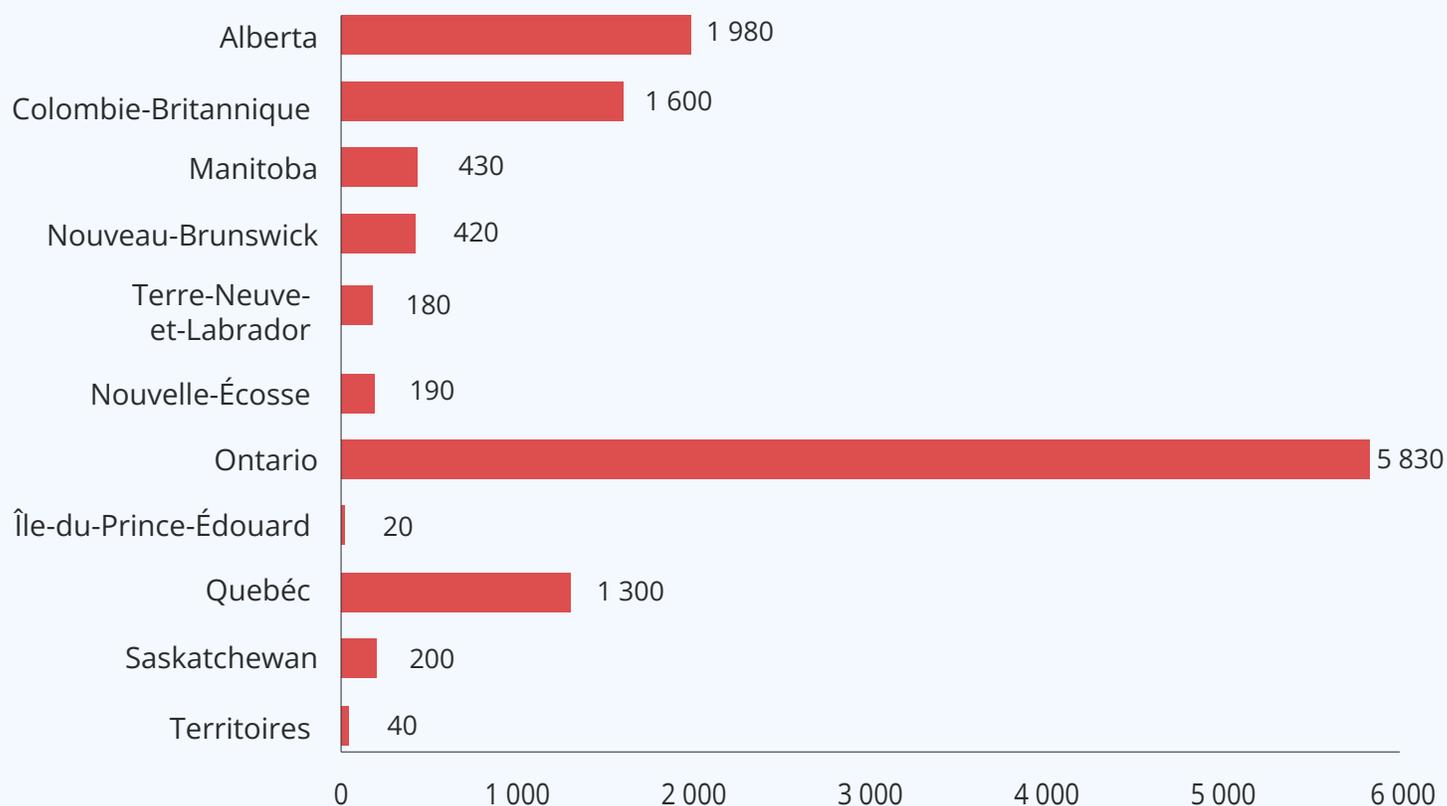
TROIS PRINCIPALES RAISONS DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE	TROIS PRINCIPALES PROFESSIONS TOUCHÉES PAR DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE
<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence et petit bassin de candidats (45 %) • Difficulté à trouver des connaissances, des compétences et des intérêts propres à l'industrie (30 %) • Qualifications insuffisantes (certifications ou études) (16 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs ou techniciens en installation (30 %) • Ingénieurs ou architectes (27 %) • Analystes ou conseillers (20 %)

SERVICES PUBLICS

En 2023, il y avait près de 400 établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie des services publics au Canada. Leurs revenus d'exploitation estimatifs s'élevaient à environ 2,1 milliards de dollars, ce qui représente presque 4 % des revenus d'exploitation de l'industrie des services publics au Canada. En 2023, les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services publics ont généré environ 0,4 milliard de dollars en revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique

ÉTABLISSEMENTS, EMPLOI ET REVENUS

ÉTABLISSEMENTS	REVENUS	REVENU D'EMPLOI
 <p>392</p> <p>Établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie des services publics</p>	 <p>2,1 milliards de \$</p> <p>4,2 % du total des revenus d'exploitation de l'industrie</p>	 <p>0,4 milliard de \$</p> <p>(dollars de 2023)</p> <p>Revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique</p>

GRAPHIQUE 20. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES SERVICES PUBLICS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE³⁹

 TABLEAU 23. REVENUS – SERVICES PUBLICS⁴⁰

INDUSTRIE	REVENUS D'EXPLOITATION (EN MILLIONS)	POURCENTAGE DES REVENUS DE L'INDUSTRIE DÉCOULANT DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	REVENUS D'EXPLOITATION DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (EN MILLIONS)
Services publics	49 199	4,2 %	2 065 \$

³⁹ L'emploi par industrie est arrondi à la dizaine près; la somme des sous-technologies pourrait ne pas correspondre au nombre total d'emplois dans le secteur de l'efficacité énergétique.

⁴⁰ Statistique Canada. [Tableau 33-10-0226-01 Éléments du bilan et de l'état des résultats financiers trimestriel, selon la branche d'activité, \(x 1 000 000\), T1 à T4.](#)

CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services publics sont moins diversifiés que la moyenne nationale. Seulement 29 % d'entre eux s'identifient comme des femmes, comparativement à la moyenne nationale de 48 %. Bien que la proportion de travailleurs âgés de 18 à 34 ans et de 35 à 54 ans soit légèrement plus grande et que celle de travailleurs âgés de 55 ans et plus soit légèrement plus petite, la répartition selon l'âge de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services publics est semblable à la moyenne nationale.

Les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services publics ont un niveau de scolarité moins élevé que la moyenne de la main-d'œuvre nationale. Seulement 18 % des travailleurs de ce secteur dans les services publics détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 36 % de la main-d'œuvre nationale. De plus, seulement 21 % détiennent un grade associé ou certificat universitaire, comparativement à 34 % de la main-d'œuvre nationale.



TABLEAU 24. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES SERVICES PUBLICS⁴¹

	CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	EMPLOYÉS	POURCENTAGE DU SECTEUR	MOYENNE DE LA MAIN-D'ŒUVRE NATIONALE	MOYENNE DE LA POPULATION NATIONALE
GENRE	Hommes	8 634	71 %	52 %	50 %
	Femmes	3 563	29 %	48 %	50 %
	Personnes non binaires	< 10	< 1 %	S.O.	S.O.
CULTUREL	Autochtones	805	7 %	4 %	4 %
ÂGE	18 à 34 ans	4 622	38 %	36 %	31 %
	35 à 54 ans	5 678	47 %	43 %	31 %
	55 ans et plus	1 904	16 %	22 %	38 %
NIVEAU DE SCOLARITÉ	Baccalauréat ou niveau supérieur	2 256	18 %	36 %	30 %
	Grade d'associé ou certificat universitaire	2 571	21 %	34 %	32 %
	Certificat ou titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique	2 737	22 %	34 %	32 %

⁴¹ Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population qui détiennent un « grade associé ou un certificat universitaire » ou un « certificat ou un titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique » proviennent de la même source, en raison des différences dans les définitions. Les pourcentages rapportés sont pour un « certificat ou diplôme postsecondaire ». Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population tiennent compte des personnes âgées de 15 ans et plus et proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada : tableau 14-10-0017-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023, tableau 14-10-0359-01 (Caractéristiques de la population active selon le groupe autochtone et le niveau de scolarité atteint, données annuelles, 2023) et tableau 14-10-0019-01 (Caractéristiques de la population active selon le niveau de scolarité atteint, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023).

PERSPECTIVE DES EMPLOYEURS ET DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE

Le manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques était la raison citée le plus fréquemment (47 %) par les employeurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services publics pour expliquer leurs difficultés d'embauche, suivie des compétences générales insuffisantes (40 %) et de l'incapacité d'offrir des salaires concurrentiels pour attirer des travailleurs qualifiés (27 %). Les postes de travailleurs ou de techniciens en installation et les postes de gestionnaires ou de superviseurs se classent ex æquo au premier rang des postes les plus difficiles à combler dans les entreprises de services publics du secteur de l'efficacité énergétique (13 %), suivis des postes de vente (7 %).

TABLEAU 25. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DES SERVICES PUBLICS

TROIS PRINCIPALES RAISONS DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE	TROIS PRINCIPALES PROFESSIONS TOUCHÉES PAR DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE
<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (47 %) • Compétences générales insuffisantes (éthique de travail, fiabilité, esprit critique) (40 %) • Incapacité d'offrir des salaires concurrentiels (27 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs ou techniciens en installation (13 %) • Gestionnaires ou superviseurs (13 %) • Postes de vente (7 %)

AUTRES SERVICES

L'industrie (ou chaîne de valeur) des autres services fait référence à la classification SCIAN 81, qui comprend les établissements qui ne figurent dans aucun autre secteur et dont l'activité principale consiste à effectuer la réparation ou l'entretien préventif de véhicules automobiles, de machines' de matériel et d'autres produits ainsi que les organisations non gouvernementales.

En 2023, il y avait plus de 3 000 établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie des autres services au Canada. Leurs revenus d'exploitation estimatifs s'élevaient à environ 0,6 milliard de dollars, ce qui représente presque 1 % des revenus d'exploitation de l'industrie des autres services au Canada. Il y a presque 200 établissements de plus dans le secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des autres services depuis 2018.

Environ 26 000 travailleurs dans le secteur de l'efficacité énergétique occupaient un emploi dans des entreprises de l'industrie des autres services, ce qui représente près de 5 % des emplois dans les autres services à l'échelle nationale. Plus de 3 400 emplois

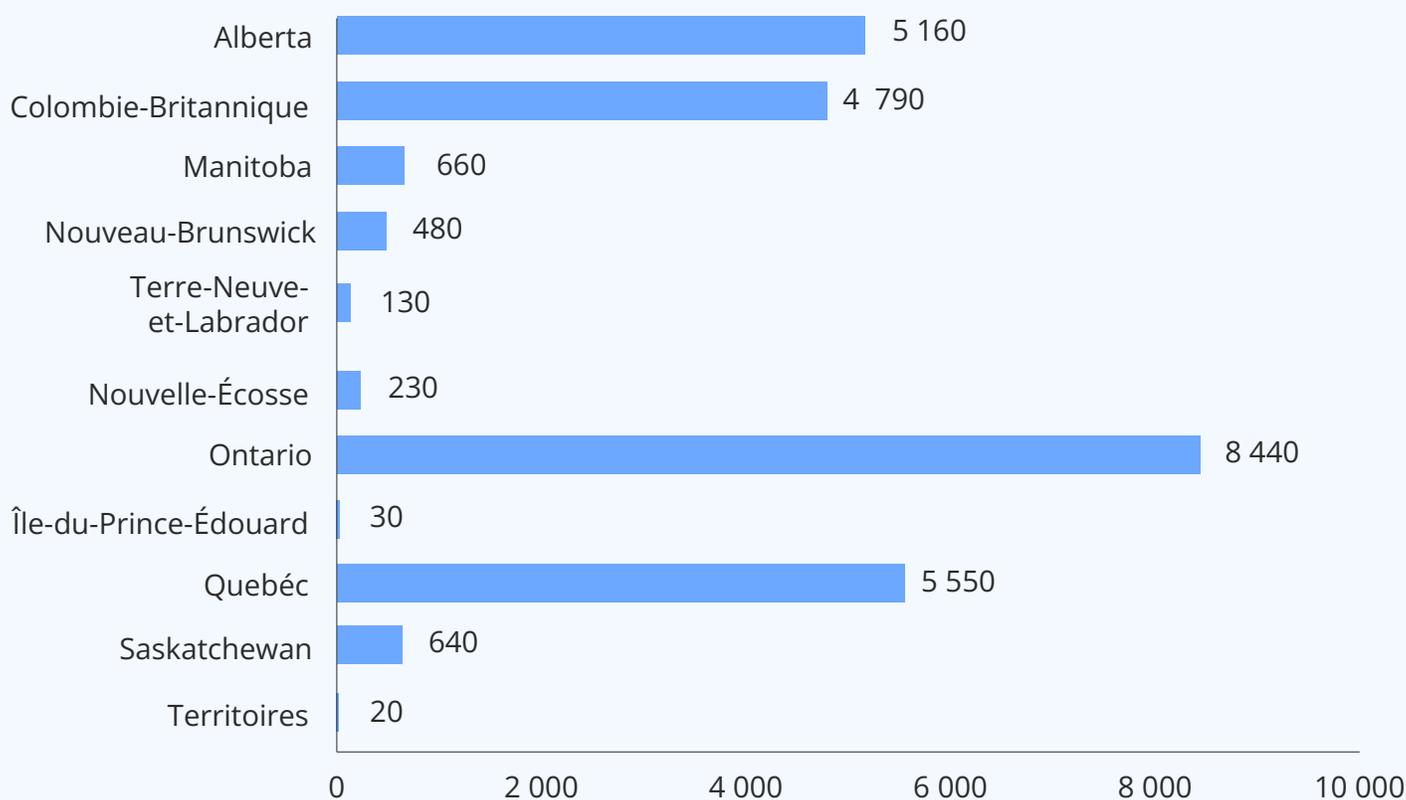
liés à l'efficacité énergétique ont été créés dans l'industrie des autres services au cours des cinq dernières années. En outre, en 2023, près de trois travailleurs sur cinq (57 %) dans le secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des autres services consacraient la majorité de leur temps ou tout leur temps aux activités liées à l'efficacité énergétique, comparativement à deux travailleurs sur cinq (37 %) en 2018.

En 2023, les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie de la construction ont généré environ 0,8 milliard de dollars en revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique⁴²

ÉTABLISSEMENTS, EMPLOI ET REVENUS

ESTABLISHMENTS	REVENUE	EMPLOYMENT INCOME
 <p>2 947</p> <p>Établissements d'efficacité énergétique dans l'industrie des autres services</p>	 <p>0,6 milliard de \$</p> <p>1,1 % du total des revenus d'exploitation de l'industrie</p>	 <p>0,8 milliard de \$</p> <p>(dollars de 2023) Revenu d'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique</p>
 <p>600 000</p> <p>Nombre total d'emplois dans l'industrie</p>	 <p>26 000</p> <p>Personnes travaillant dans le secteur de l'efficacité énergétique</p>	 <p>57 %</p> <p>des personnes consacrent tout leur temps ou la majorité de leur temps à des activités liées à l'efficacité énergétique</p>

⁴² Parmi les six industries comprises dans cette étude, il est possible qu'une proportion importante des revenus hors exploitation contribue aux revenus totaux de l'industrie des autres services. C'est ce qui pourrait expliquer la valeur estimative plus élevée pour le revenu d'emploi que pour les revenus d'exploitation associés à l'efficacité énergétique.

GRAPHIQUE 21. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES AUTRES SERVICES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE⁴³

 TABLEAU 26. REVENUS – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES AUTRES SERVICES⁴⁴

INDUSTRIE	REVENUS D'EXPLOITATION (EN MILLIONS)	POURCENTAGE DES REVENUS DE L'INDUSTRIE DÉCOULANT DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	REVENUS D'EXPLOITATION DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (EN MILLIONS)
Autres Services	50 618 \$	1,1 %	561 \$

⁴³ Tableau 33-10-0226-01 Éléments du bilan et de l'état des résultats financiers trimestriel, selon la branche d'activité, (x 1 000 000), T1 à T4.

⁴⁴ Statistique Canada. [Tableau 33-10-0226-01 Éléments du bilan et de l'état des résultats financiers trimestriel, selon la branche d'activité, \(x 1 000 000\), T1 à T4.](#)



CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des autres services sont moins diversifiés que la moyenne nationale. Seulement 26 % d'entre eux s'identifient comme des femmes, comparativement à la moyenne nationale de 48 %. La proportion de travailleurs âgés de 35 à 54 ans dans le secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des autres services est légèrement plus grande que celle de la moyenne de la main-d'œuvre nationale, mais la proportion de travailleurs âgés de 18 à 34 et de 55 ans et plus est plus petite.

Les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des autres services ont un niveau de scolarité moins élevé que la moyenne de la main-d'œuvre nationale. Seulement 19 % des travailleurs de ce secteur dans l'industrie des autres services détiennent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, comparativement à 36 % de la main-d'œuvre nationale. De plus, seulement 13 % détiennent un grade associé ou certificat universitaire, comparativement à 34 % de la main-d'œuvre nationale.

TABLEAU 27. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'INDUSTRIE DES AUTRES SERVICES⁴⁵

	CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	EMPLOYÉS	POURCENTAGE DU SECTEUR	MOYENNE DE LA MAIN-D'ŒUVRE NATIONALE	MOYENNE DE LA POPULATION NATIONALE
GENRE	Hommes	19 240	74 %	52 %	50 %
	Femmes	6 888	26 %	48 %	50 %
	Personnes non binaires	< 10	< 1 %	S.O.	S.O.
CULTUREL	Autochtones	904	3 %	4 %	4 %
ÂGE	18 à 34 ans	8 939	34 %	36 %	31 %
	35 à 54 ans	12 592	48 %	43 %	31 %
	55 ans et plus	4 597	18 %	22 %	38 %
NIVEAU DE SCOLARITÉ	Baccalauréat ou niveau supérieur	4 914	19 %	36 %	30 %
	Grade d'associé ou certificat universitaire	3 267	13 %	34 %	32 %
	Certificat ou titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique	6 466	25 %	34 %	32 %

⁴⁵ Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population qui détiennent un « grade associé ou un certificat universitaire » ou un « certificat ou un titre de compétences postsecondaire professionnel ou technique » proviennent de la même source, en raison des différences dans les définitions. Les pourcentages rapportés sont pour un « certificat ou diplôme postsecondaire ». Les moyennes de la main-d'œuvre et de la population tiennent compte des personnes âgées de 15 ans et plus et proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada : tableau 14-10-0017-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023, tableau 14-10-0359-01 (Caractéristiques de la population active selon le groupe autochtone et le niveau de scolarité atteint, données annuelles, 2023) et tableau 14-10-0019-01 (Caractéristiques de la population active selon le niveau de scolarité atteint, données mensuelles non désaisonnalisées, décembre 2023).

PERSPECTIVE DES EMPLOYEURS ET DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE

La concurrence et le petit bassin de candidats sont les raisons citées le plus fréquemment pour expliquer les difficultés d'embauche des entreprises du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des autres services (58 %), suivies par le manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (26 %) et les compétences générales insuffisantes (21 %). Les postes les plus difficiles à combler sont ceux de travailleurs ou de techniciens en installation (42 %), suivis de ceux des chauffeurs ou des travailleurs dans les transports ou les entrepôts (16 %) et des postes de vente (11 %).

TABLEAU 28. DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'INDUSTRIE DES AUTRES SERVICES

TROIS PRINCIPALES RAISONS DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE	TROIS PRINCIPALES PROFESSIONS TOUCHÉES PAR DES DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE
<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence et petit bassin de candidats (58 %) • Manque d'expérience, de formation ou de compétences techniques (26 %) • Compétences générales insuffisantes (éthique de travail, fiabilité, esprit critique) (21 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleurs ou techniciens en installation (42 %) • Chauffeurs, transport et entreposage (16 %) • Postes de vente (11 %)

CONCLUSION

Au cours des cinq dernières années, le secteur de l'efficacité énergétique du Canada a connu une croissance importante. Le nombre d'établissements associés à des activités liées à l'efficacité énergétique a augmenté de 8,7 %, tandis que les revenus d'exploitation totaux ont doublé pour atteindre 126,3 milliards de dollars. L'emploi dans ce secteur a également pris son essor, puisqu'il comptait près de 470 000 travailleurs permanents en 2023. Cela reflète la hausse des investissements dans les activités liées à l'efficacité énergétique pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ainsi que l'augmentation de la population, ce qui souligne l'importance de l'efficacité énergétique comme moteur de l'activité économique et de la création d'emploi.

Pour l'avenir, l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique devrait continuer à augmenter. Les prévisions font état d'une croissance de 8 % dans l'emploi au cours de la prochaine année, ce qui se traduit par environ 37 000 nouveaux emplois. Il est probable que cette croissance soit alimentée par des investissements continus dans les initiatives d'efficacité énergétique et une adoption accrue des technologies à haute efficacité énergétique.

POSSIBILITÉS ET DÉFIS

Malgré sa croissance, le secteur de l'efficacité énergétique fait face à plusieurs défis. Les employeurs rapportent des difficultés d'embauche attribuables principalement au manque de candidats qualifiés. Cette pénurie frappe plus particulièrement l'industrie de la construction, qui emploie la plus grande proportion de travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique. Parallèlement, la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique est toujours moins diversifiée que l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne. Les femmes et les personnes autochtones sont sous-représentées. Il est essentiel d'accroître la diversité et l'inclusion au sein de la main-d'œuvre pour puiser dans un bassin de talents plus vaste afin d'atténuer les difficultés d'embauche.

Pour réaliser ce plein potentiel, les difficultés d'embauche actuelles doivent être surmontées. De plus, la formation et l'éducation de la main-d'œuvre doivent être améliorées. Cela comprend un meilleur accès à de l'expérience pratique, des occasions de formation en cours d'emploi, des microcertifications et du perfectionnement professionnel continu dès l'émergence de nouvelles technologies à haute efficacité énergétique. Le Canada peut veiller à ce que la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique soit qualifiée et instruite en concevant des programmes ciblés pour améliorer les compétences des travailleurs.



ANNEXE A : PORTÉE ET MÉTHODOLOGIE

Dans cette étude, tout comme dans l'étude originale de 2018, l'efficacité énergétique est définie comme la production ou l'installation de produits écoénergétiques ou la prestation de services qui réduisent la consommation d'énergie de l'utilisateur final. Ces services comprennent la fabrication d'appareils et d'autres produits ENERGY STAR®, mais aussi la conception de bâtiments et les services d'entrepreneurs qui fournissent des isolants, améliorent l'éclairage naturel et réduisent l'ensemble de la consommation d'énergie des maisons et des entreprises.

Comme le rapport USEER, la présente étude porte sur les travailleurs du secteur de l'efficacité qui travaillent directement dans les industries suivantes :

- Construction (SCIAN 23) : construction, réparation et rénovation d'immeubles et d'ouvrages d'ingénierie, lotissement et aménagement de terrain.
- Fabrication (SCIAN 31 à 33) : transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés chimiques, mécaniques ou physiques.
- Commerce de gros (SCIAN 41) : vente en gros de marchandises généralement sans transformation et prestation de services résultant de la vente de marchandises.
- Services professionnels et d'affaires (SCIAN 51 à 56) : industrie de l'information et industrie culturelle; finance et assurances; services immobiliers et services de location et de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.
- Services publics (22) : électricité, gaz et eau.
- Autres services (81) : réparation et entretien; services de soins personnels; services de blanchissage; organisations religieuses, civiques et autres organisations professionnelles et ménages privés.

L'étude repose sur une enquête exhaustive menée du 13 novembre 2023 au 9 janvier 2024 auprès de 2 694 établissements commerciaux au Canada. Pour accomplir cette tâche, l'équipe a procédé à un échantillonnage représentatif des entreprises des six industries au pays.

Dans le cadre de cette enquête, une **entreprise admissible** est définie comme :

Une organisation avec des employés au Canada qui prend part directement à la recherche, à la conception, à la production, à la fabrication, à la distribution, à la vente, à la mise en application, à l'installation ou à la réparation de composantes, de biens ou de services liés à l'efficacité énergétique, notamment le chauffage, le refroidissement, l'enveloppe du bâtiment ou les matériaux de pointe, les appareils ENERGY STAR®, l'éclairage écoénergétique, les commandes du bâtiment ou d'autres activités liées à l'efficacité énergétique qui réduisent la demande énergétique conformément aux normes ENERGY STAR® réglementées par RNCAN, au Canada, ou par l'EPA, aux États-Unis, et par d'autres normes de RNCAN ou du département de l'Énergie des États-Unis. Il peut également s'agir des établissements associés au chauffage, à la ventilation et à la climatisation (CVC), que ce soit thermique ou à chauffe-eau solaire, de sources d'énergie renouvelable ou de travaux qui augmentent l'efficacité énergétique des systèmes de CVC. Sont aussi compris les services de soutien, comme les services-conseils et les services financiers, fiscaux et juridiques liés aux biens et aux services liés à l'efficacité énergétique.

Ni la présente étude ni l'USEER ne tiennent compte de l'emploi lié aux procédés de fabrication écoénergétique (comme ils sont distincts de la fabrication de produits écoénergétiques). L'USEER mesure parfois certaines activités liées à l'efficacité énergétique dans des secteurs connexes, comme l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21), mais elles ne sont pas incluses dans la présente étude.

Les résultats de la présente étude excluent également les employés du commerce de détail, comme ceux qui vendent des ampoules écoénergétiques. Comme l'industrie du commerce de détail (SCIAN 44 et 45) est une très grande créatrice d'emplois et que ses employés se consacrent principalement à des activités distinctes et sans rapport aux activités liées à l'efficacité énergétique, les données à leur sujet pourraient créer des distorsions dans les données sur la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique. Les données statistiques secondaires permettent d'estimer que les commerces de détail qui vendent et distribuent des appareils et des matériaux de construction ENERGY STAR® ainsi que des appareils et des matériaux de construction non admissibles emploient 242 000 Canadiens dans plusieurs sous-secteurs.⁴⁶ Comme la main-d'œuvre de l'industrie

⁴⁶ Ces secteurs comprennent celui des magasins d'appareils électroniques et ménagers (4431), des marchands de matériaux et fournitures de construction (4441) et des magasins de meubles (4421). Il s'agit d'établissements de vente au détail qui ne sont pas définis par leurs ventes d'appareils ENERGY STAR® ou de produits écoénergétiques. Bien que certains se définissent par leurs ventes d'appareils de façon générale, même eux ne sont pas les détaillants exclusifs de produits écoénergétiques; il peut s'agir de détaillants généraux tout comme de magasins à grande surface qui vendent une grande variété d'articles.

du commerce de détail dépasse le total de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique dans les industries de la construction et du commerce de gros, son inclusion aurait entraîné une distorsion dans la caractérisation de l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique.

Dans le cadre de cette enquête, un **travailleur admissible** est défini comme : ⁴⁷

Un employé permanent d'une entreprise admissible qui consacre une partie de son temps à soutenir la part liée à l'efficacité énergétique admissible de ses activités.

Le présent rapport fournit des détails sur les niveaux d'activités d'emploi qui occupent « une partie du temps (moins de 50 %) », « la majorité du temps (50 à 99 %) » et « tout le temps (100 %) » en faisant référence aux travailleurs admissibles. Cela est particulièrement important dans le secteur de l'efficacité énergétique au sein duquel les entreprises de construction ou de réparation se consacrent autant à la construction ou à l'installation liée à l'énergie traditionnelle qu'à des activités à haut rendement énergétique qui peuvent porter la mention ENERGY STAR®.

La taille totale de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique et les autres données, comme les caractéristiques sociodémographiques et la répartition par profession ont été estimées en appliquant les données de l'enquête aux données recueillies par Statistique Canada, plus particulièrement les données sur l'emploi de l'Enquête sur la population active 2023.

⁴⁷ Les travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique exécutent souvent des tâches traditionnelles liées à l'efficacité énergétique et des tâches à haute efficacité qui peuvent porter la mention ENERGY STAR®. Lorsque l'expression « une partie du temps » comprend les employés qui consacrent moins de la moitié de leur temps à ces activités, cela sera précisé. Les nombres d'emplois dans le secteur de l'efficacité énergétique indiqués dans le présent rapport sont basés sur le dénombrement des effectifs, et non sur les chiffres d'équivalent temps plein qui sont généralement présentés dans d'autres études.

Les résultats de l'enquête ont également servi à filtrer et à analyser la concentration, l'intensité et la répartition de différentes technologies et activités liées à l'efficacité énergétique dans les industries traditionnelles. Comme dans l'USEER, les données du présent rapport fournissent de l'information additionnelle pour faire le suivi de la croissance, des obstacles et des possibilités propres à un secteur.

Le rapport sur l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique au Canada fournit uniquement des données sur l'emploi direct et permanent dans six industries sans analyser l'emploi indirect ou induit. Par conséquent, les emplois indirects qui soutiennent ce secteur, comme les fonderies de fer (matières premières), la production d'aluminium, les activités d'extrusion pour la fabrication de charpentes et d'autres aspects loin en amont de la chaîne de valeur ont été exclus de la présente étude. Les emplois induits dans l'économie en raison des employés de ce secteur qui dépensent leur salaire n'ont pas été inclus. Le modèle entrées-sorties a été utilisé dans beaucoup d'études pour obtenir des données estimatives sur l'emploi direct, indirect et induit, y compris celles liées à l'efficacité énergétique.

Il s'agit d'une recherche ponctuelle qui mesure la main-d'œuvre directe du secteur de l'efficacité énergétique au moment de l'enquête, qui a eu lieu de décembre 2023 à janvier 2024. Les données sont fournies au niveau national et ventilées par industrie, sous-technologie, groupe de professions et profil démographique de la main-d'œuvre, caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre, etc. Les estimations relatives au nombre d'établissements, aux revenus d'exploitation et au revenu d'emploi du secteur de l'efficacité énergétique ou découlant de celui-ci sont également incluses, tout comme la répartition géographique par province, territoire ou région.

Les méthodes d'enquête et d'analyse sont présentées à l'annexe C. Un glossaire se trouve également à la page 80.

VUE D'ENSEMBLE DES MODÈLES ENTRÉES-SORTIES

Généralement, la première étape d'un modèle entrées-sorties consiste à définir une activité dans une industrie ou une activité donnée, comme la construction de bâtiments Leadership in Energy and Environmental Design (LEED). Dans l'exemple d'un bâtiment LEED, l'activité d'emploi de l'entreprise de construction créerait des emplois « directs ». L'emploi « indirect » comprendrait les emplois en fabrication liés à la production de matériaux de construction, d'appareils et d'autres produits pour la construction, ainsi que des services professionnels, comme ceux de sociétés d'architecture ou d'ingénierie. Le troisième calcul permettrait d'obtenir l'emploi « induit », qui comprend les emplois créés ou soutenus par les salaires et les autres avantages sociaux fournis par les employeurs des employés directs et indirects.

ANNEXE B : COMPARAISON DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS (2023)

En 2023, les emplois liés à l'efficacité énergétique représentaient une part un peu plus grande de nombre total d'emplois au Canada (2,63 %) qu'aux États-Unis, ce qui s'explique principalement par les taux d'incidence plus élevés et les différences dans les tailles relatives des industries au Canada et aux États-Unis.

En ce qui concerne l'emploi par industrie, tout comme aux États-Unis, l'industrie de la construction représente la plus grande part des emplois du secteur de l'efficacité énergétique au Canada (elle représente 1,73 % du nombre total d'emplois au Canada et 0,78 % du nombre total d'emplois aux États-Unis). Elle est suivie par l'industrie des services professionnels et d'affaires (qui représente 0,28 % du nombre total d'emplois au Canada et 0,32 % des emplois aux États-Unis). Toutefois, au Canada, le troisième rang est occupé par l'industrie du commerce de gros, tandis qu'aux États-Unis, il est occupé par l'industrie de la fabrication.

En ce qui concerne les sous-technologies, la catégorie DEL, LFC et autre éclairage écoénergétique représentait la plus grande part de l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique au Canada (0,7 % du nombre total d'emplois). En revanche, aux États-Unis, c'est la catégorie des biens, des systèmes de commande et des services de CVC traditionnels qui représentait la plus grande part de l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique (0,37 % du nombre total d'emplois). Cette catégorie se classe au deuxième rang au Canada. De plus, les emplois liés à l'efficacité énergétique de la catégorie des CVC traditionnels représentaient 0,67 % du nombre total d'emplois au pays.

TABLEAU 29. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS⁴⁸

	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CANADA ⁴⁹	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AUX ÉTATS-UNIS	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS AU CANADA	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS AUX ÉTATS-UNIS
Efficacité énergétique (total)	454 068	2 215 431	2,63 %	1,44 %
Construction	305 785	1 193 136	1,73 %	0,78 %
Fabrication	27 287	302 318	0,15 %	0,20 %
Commerce de gros	44 738	193 631	0,25 %	0,13 %
Services professionnels et d'affaires	50 129	486 043	0,28 %	0,32 %
Autres Services	26 128	40 303	0,15 %	0,03 %
DEL, LFC et autre éclairage écoénergétique	123 766	351 423	0,70 %	0,23 %
Biens, systèmes de commande et services de CVC traditionnels	118 286	564 498	0,67 %	0,37 %
Chauffage et refroidissement renouvelables	12 876	243 330	0,07%	0,16 %

⁴⁸ Département de l'Énergie des États-Unis, 2023. United States Energy & Employment Report 2023. [United States Energy & Employment Report 2023. https://www.energy.gov/sites/default/files/2023-06/2023%20USEER%20REPORT-v2.pdf](https://www.energy.gov/sites/default/files/2023-06/2023%20USEER%20REPORT-v2.pdf)

⁴⁹ Les emplois dans les services publics ne sont pas compris dans le Tableau 24 du comparatif, puisque les services publics ne sont pas considérés comme faisant partie du secteur de l'efficacité énergétique aux États-Unis. Au Canada, la taille de la main-d'œuvre du secteur de l'efficacité énergétique de l'industrie des services publics s'élevait à environ 12 204 travailleurs. Lorsque 12 204 (services publics) est ajouté au nombre total d'emplois dans le secteur de l'efficacité énergétique au Canada dans le Tableau 24 ci-dessus, soit 454 068 (sans les services publics), le total s'élève à 466 271. C'est le nombre qui est indiqué dans les tableaux relatifs aux résultats canadiens.

	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CANADA ⁴⁹	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AUX ÉTATS-UNIS	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS AU CANADA	NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL D'EMPLOIS AUX ÉTATS-UNIS
Appareils électroménagers ENERGY STAR	24 222	160 137	0,14 %	0,10 %
Produits et appareils à consommation d'eau réduite	34 991	86 462	0,20 %	0,06 %
Matériaux de construction et isolants de pointe	55 185	339 152	0,31 %	0,22 %
Équipement de chauffage et de refroidissement à haut rendement/ENERGY STAR	71 548	280 577	0,40 %	0,18 %
Matériaux de construction recyclés	9 763	75 554	0,06 %	0,05 %
Autre	15 634	114 297	0,09 %	0,07 %

Malgré sa plus grande part d'emplois liés à l'efficacité énergétique en pourcentage de la main-d'œuvre totale en 2023, le Canada se classe systématiquement après les États-Unis dans la carte de pointage internationale de l'efficacité énergétique de l'ACEEE (International Energy Efficiency Scorecard), qui évalue les politiques et le rendement des 25 premiers pays consommant le plus d'énergie dans le monde. Selon l'ACEEE, le Canada s'est mieux classé que les États-Unis en ce qui concerne les politiques en 2022 : Le Canada a maintenu des dépenses relativement élevées en recherche et développement pour l'efficacité énergétique. De plus, ses investissements en efficacité énergétique par habitant étaient parmi les plus élevés des pays analysés.⁵⁰

Toutefois, comme le Canada a obtenu une cote relativement faible en matière d'efficacité industrielle, l'ACEEE a recommandé que le Canada établisse un mandat pour les gestionnaires de l'énergie dans les usines et des vérifications du rendement énergétique obligatoires. De plus, le Canada a obtenu une cote relativement faible en efficacité énergétique dans le secteur des transports en 2022 en raison du kilométrage élevé parcouru par les véhicules par habitant. L'ACEEE a recommandé que le Canada augmente ses investissements dans le transport ferroviaire et le transport en commun afin d'améliorer son rendement dans l'industrie des transports. Ainsi, en 2022, le Canada était mieux classé que les États-Unis en ce qui concerne les politiques en matière d'efficacité énergétique, mais les États-Unis surpassaient le Canada en ce qui concerne le rendement énergétique dans les secteurs des bâtiments et industriel.

En outre, à ce jour, les États-Unis réussissent mieux que le Canada à développer leur secteur des sociétés de services énergétiques et à mettre en œuvre des normes de rendement minimal cohérentes pour les bâtiments existants. Les États-Unis se classent également parmi les cinq premières économies mondiales avec les niveaux les plus hauts d'efficacité énergétique du gouvernement en matière de soutien aux investissements, d'avril 2020 à juin 2023, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE)^{51 52} Depuis 2020, les États-Unis ont investi plus de 200 milliards de dollars en dépenses publiques dans le soutien aux investissements en efficacité énergétique, dont 140 milliards de dollars étaient alloués pour le transport. L'Inflation Reduction Act (IRA) (loi sur la réduction de l'inflation) des États-Unis a permis d'allouer 86 milliards de dollars à des dispositions sur l'efficacité énergétique, notamment des subventions, des prêts et des remboursements d'impôt pour les véhicules à faible émission de carbone, ainsi que des remboursements d'impôts, des remises et des subventions liés à l'efficacité énergétique pour les ménages à faible revenu et les collectivités défavorisées dans le secteur résidentiel.

⁵⁰ Comme la carte de pointage internationale de l'efficacité énergétique de l'ACEEE n'est publiée qu'une fois tous les deux ans, la carte de pointage de 2022 était la version la plus à jour au moment de la rédaction du présent rapport.

⁵¹ <https://iea.blob.core.windows.net/assets/dfd9134f-12eb-4045-9789-9d6ab8d9fbf4/EnergyEfficiency2023.pdf>

⁵² Les autres pays parmi les cinq premiers sont l'Italie, l'Allemagne, la Norvège et la France.

ANNEXE C : MÉTHODES D'ENQUÊTE ET D'ANALYSE

La méthode de l'enquête sur l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique au Canada de 2023 repose sur les plus récentes données détaillées disponibles de Statistique Canada (de juillet 2023 sur l'emploi au Canada, dans les provinces et les territoires) et celles de l'enquête détaillée supplémentaire sur les établissements commerciaux partout au Canada qui a été élaborée et réalisée par BW Research Partnership et ECO Canada, au nom de RNCan. En cette période de changements rapides dans les technologies énergétiques et la structure de l'emploi en entreprise, les enquêtes supplémentaires et les bases de données traditionnelles constituent des outils utiles pour mettre en évidence les tendances émergentes. Ensemble, les données de Statistique Canada et de l'enquête constituent le calcul le plus complet de la disponibilité des emplois liés à l'efficacité énergétique.

La méthode de recherche de la présente étude suit de près celle de l'USEER (United States and Employment Report), qui dépend d'une vaste enquête exhaustive sur les entreprises des industries de la chaîne de valeur nationale. Comme la présente enquête est similaire à celle réalisée pour l'USEER (de légers changements ont été apportés pour respecter la terminologie et les normes canadiennes), ses données sont très comparables.

L'enquête sur l'emploi dans le secteur de l'efficacité énergétique au Canada 2023 a recours à un plan d'échantillonnage stratifié représentatif par région géographique (province ou territoire), code d'activité économique (SCIAN) et taille d'établissement pour déterminer la proportion d'établissements qui utilisent des technologies écoénergétiques données ainsi que la proportion des travailleurs dans ces établissements qui les utilisent. Ces données ont ensuite été analysées et appliquées aux données publiques existantes de Statistique Canada pour restreindre efficacement l'univers potentiel des établissements d'efficacité énergétique et de l'emploi dans ce secteur.

Des entreprises canadiennes ont été contactées pour évaluer leurs activités liées à l'efficacité énergétique. Ces entreprises devaient avoir au moins un lieu avec des employés au Canada. Elles devaient également répondre à la question suivante au début de l'enquête :

“ Votre entreprise participe-t-elle, en tout ou en partie, à une activité liée à l'efficacité énergétique, comme le chauffage et le refroidissement, l'enveloppe du bâtiment ou les matériaux de pointe, les appareils électroménagers ENERGY STAR, l'éclairage écoénergétique, les commandes du bâtiment ou d'autres activités liées à l'efficacité énergétique? Ces activités sont définies par une participation directe à la recherche, à la conception, à la production, à la fabrication, à la distribution, à la vente, à la mise en application, à l'installation ou à la réparation de composantes, de biens ou de services qui réduisent la demande d'énergie conformément aux normes ENERGY STAR réglementées par RNCan, au Canada, et l'EPA, aux États-Unis, ou aux autres normes de RNCan ou du département de l'Énergie des États-Unis. Elles peuvent également faire référence aux

établissements liés à la catégorie du chauffage (thermique ou chauffe-eau solaire), de la ventilation et de la climatisation (CVC) de sources d'énergie renouvelable ou de travaux qui améliorent l'efficacité énergétique des systèmes de CVC, y compris le chauffage, la climatisation et l'enveloppe du bâtiment. Les services de soutien, comme les services-conseils, les services financiers, fiscaux et juridiques liés à l'énergie sont également inclus. //

Les répondants qui ont répondu « oui » étaient classés comme étant liés au secteur de l'efficacité énergétique et devaient répondre au reste de l'enquête. L'enquête a pris fin pour tous les autres répondants, mais leurs réponses ont servi à établir le taux d'incidence de l'industrie pour les activités liées à l'efficacité énergétique.

L'enquête de 2023 a été réalisée par téléphone (plus de 255 000 appels) et sur le Web. Plus de 500 courriels ont été envoyés aux participants au Canada. L'enquête téléphonique a été réalisée par ReconMR. Le formulaire Web a été programmé à l'interne de façon à ce que chaque répondant doive saisir un code d'identification unique pour éviter les doublons.

L'échantillon a été divisé en deux catégories : l'univers connu et l'univers inconnu. L'univers connu comprenait les établissements identifiés précédemment comme étant liés à l'énergie dans le cadre d'une autre étude ou d'une autre façon, comme l'adhésion à une association industrielle ou la participation à des programmes gouvernementaux. L'enquête a été réalisée comme un recensement auprès des établissements. Les établissements connexes et les totaux liés à l'emploi ont été retirés de l'univers inconnu dans l'échantillonnage et les calculs et estimations de l'emploi.

L'univers inconnu comprenait environ 121 000 entreprises dont les codes SCIAN étaient potentiellement liés au secteur de l'efficacité énergétique, dans les industries des services publics, de la construction, de la fabrication, du commerce de gros, des services professionnels et d'affaires et des autres services, y compris la réparation et l'entretien. La répartition nationale des entreprises a été soigneusement analysée de façon à former des groupes représentatifs par taille d'établissement (emploi).

Au total, 2 694 établissements commerciaux ont participé à l'enquête. De ce nombre, 1 266 ont confirmé qu'ils étaient un fournisseur de biens et services liés à l'efficacité énergétique. Les réponses ont servi à établir les taux d'incidence entre les industries ainsi que la répartition de l'emploi entre les différentes catégories d'activité de l'industrie. La marge d'erreur de l'incidence dans cette étude est d'environ 1,88 % dans un intervalle de confiance de 95 %.

RISQUES ET LIMITES

Par leur nature même, les travaux d'enquête comportent des risques, des limites et des possibilités d'erreur. Toutefois, nos méthodes ont été conçues pour atténuer les risques à l'aide d'un plan d'enquête minutieux, d'un contrôle statistique et d'une pondération statistique des paramètres de population. Par exemple, comme les études sur l'efficacité énergétique peuvent être reproduites à des fins de suivi, la taille de l'échantillon initial est maintenue plus grande pour obtenir les plus petites marges d'erreur.

Les principaux risques sont :

- le biais de non-réponse, surtout de grandes entreprises qui sont plus susceptibles de refuser de répondre à l'enquête et moins susceptibles de connaître les détails de leurs activités liées à l'énergie dans leurs établissements (si celles-ci constituent seulement une petite partie de leurs activités);
- les erreurs d'identification des activités liées à l'efficacité énergétique selon nos définitions;
- la mauvaise attribution de l'emploi dans le secteur de l'énergie par les répondants à l'enquête.

La marge d'erreur des constatations liées à la chaîne de valeur et aux sous-technologies ainsi que des constatations par province ou région est plus élevée en raison du plus petit échantillon. Les marges d'erreur associées aux provinces et aux régions sont indiquées dans le Tableau 30 ci-dessous.

TABLEAU 30. MARGE D'ERREUR PAR PROVINCE OU RÉGION

PROVINCE OU RÉGION	MARGE D'ERREUR
Terre-Neuve-et-Labrador	+/-8,64 %
Île-du-Prince-Édouard	+/-8,67 %
Nouvelle-Écosse	+/-6,02 %
Nouveau-Brunswick	+/-8,75 %
Québec	+/-3,47 %
Ontario	+/-4.32 %
Manitoba	+/-8.61 %
Saskatchewan	+/-8.41 %

Alberta	+/-4,29 %
Colombie-Britannique	+/-4,19 %
Territoires	+/-8,13 %

ANNEXE D : TABLEAUX DE DONNÉES ADDITIONNELS

TABLEAU 31. INTENSITÉ DU TRAVAIL DANS L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INDUSTRIE

INDUSTRIE	TOTAL	CONSACRE TOUT SON TEMPS (100 %) À L'EF- FICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	CONSACRE LA MAJORITÉ DE SON TEMPS (50 À 99 %) À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE	CONSA- CRE UNE PARTIE DE SON TEMPS (MOINS DE 50 %) À L'EF- FICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
Construction	305 785	102 851	95 807	107 127
Fabrication	27 287	9 165	7 839	10 283
Commerce de gros	44 738	19 224	3 857	21 657
Services professionnels et d'affaires	50 129	16 852	4 102	29 176
Services publics ⁵³	12 204	—	—	—
Autres Services	26 128	5 819	9 127	11 181
TOTAL	466 271	153 912	120 732	191 627

⁵³ Beaucoup de services publics liés à l'énergie au Canada ont des programmes d'efficacité énergétique pour les immeubles résidentiels, commerciaux et industriels. Leurs employés sont principalement classés dans la catégorie de la production ou de la transmission et de la distribution d'électricité. Par conséquent, les travailleurs de l'industrie des services publics, étant donné la nature de leur classification par Statistique Canada, se retrouvent principalement (c.-à-d. qu'ils y consacrent la majorité de leur temps) dans la catégorie de la production ou de la transmission et de la distribution d'électricité. Pour eux, les activités liées à l'efficacité énergétique sont secondaires. Par conséquent, ils y consacrent moins 50 % de leur temps.

TABLEAU 32. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INDUSTRIE ET PAR SOUS-TECHNOLOGIE DÉTAILLÉE

	TOTAL	CON- STRUC- TION	FAB- RICA- TION	COM- MERCE DE GROS	SER- VICES PROFES- SION- NELS	SERVICES PUBLICS	AU- TRES SER- VICES
Appareils élec- troménagers ENERGY STAR et éclairage écoénergétique	147 988	82 137	17 880	17 196	10 091	6 279	14 405
Biens, systèmes de commande et services de CVC tradition- nels	118 286	94 703	1 368	6 196	12 201	1 726	2 092
CVC à haut rendement énergétique et chauffage et refroidissement renouvelables, y compris l'équi- pement de CVC ENERGY STAR	84 424	61 928	1 057	8 700	7 550	2 215	2 973
Matériaux de pointe	55 185	34 950	1 016	4 652	9 456	291	1 821
Autre secteur de l'efficacité énergétique	60 389	32 067	2 967	7 994	10 832	1 692	4 837
TOTAL	466 271	305 785	27 288	44 738	50 130	12 203	26 128

TABLEAU 33. EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR INDUSTRIE ET PAR PROFESSION EN 2023

	TOTAL	FABRICATION	MANUFACTURING	COMMERCE DE GROS	SERVICES PROFESSIONNELS	SERVICES PUBLICS	AUTRES SERVICES
Installation ou réparation	191 998	169 624	3 369	8 725	3 169	1 921	5 190
Direction ou professionnel	101 993	62 937	2 540	6 377	25 841	1 466	2 831
Administration	65 204	33 726	4 272	10 735	5 682	4 276	6 513
Production ou fabrication	46 223	14 253	14 455	5 107	2 199	1 984	8 224
Ventes	29 430	12 889	2 258	10 515	1 218	754	1 796
Autre	31 424	12 356	393	3 279	12 020	1 803	1 573
TOTAL	466 271	305 785	27 287	44 738	50 129	12 204	26 128

GLOSSAIRE

Activité : Aux fins du présent rapport, les activités d'un établissement se rapportent à la chaîne de valeur principale de l'industrie à laquelle la majorité de ses travaux sont associés. Les activités comprennent la recherche, le développement, l'ingénierie, la fabrication, la vente, la distribution, l'installation, l'entretien, les services juridiques et financiers, les autres services professionnels, etc..

Matériaux de construction et isolants de pointe : Tous les matériaux qui constituent des progrès en matière d'efficacité par rapport aux matériaux traditionnels.

Établissement d'efficacité énergétique : Aux fins du présent rapport, il s'agit de tout établissement qui prend part à des activités liées au secteur de l'efficacité énergétique.

Travailleurs du secteur de l'efficacité énergétique : Employés permanents à temps plein ou à temps partiel qui soutiennent les activités liées à l'efficacité énergétique (y compris la gestion) de l'entreprise, y compris le personnel administratif, mais à l'exception des stagiaires et des autres travailleurs temporaires.

Appareils électroménagers ENERGY STAR® : Appareils qui respectent la norme internationale ENERGY STAR® relative aux produits de consommation écoénergétiques assujettis à la réglementation de RNCAN, au Canada, ou de l'EPA, aux États-Unis.

Équipement de chauffage et de refroidissement à haut rendement/ENERGY STAR®: Équipement de CVC qui satisfait à la norme internationale ENERGY STAR® relative aux produits de consommation écoénergétiques assujettis à la réglementation de RNCAN, au Canada, ou de l'EPA, aux États-Unis, qui atteint une cote d'efficacité annuelle de l'utilisation de combustible (cote AFUE) élevée de 90 ou plus ou qui atteint un taux de rendement énergétique saisonnier de 15 ou plus.

Établissement : Aux fins du présent rapport, il s'agit d'un établissement commercial au Canada qui compte au moins un employé.

Entreprise : Une organisation commerciale, comme une entreprise, une compagnie ou une société de personnes. Une entreprise peut avoir des établissements à plusieurs endroits.

DEL, LFC et autre éclairage écoénergétique : Sources d'éclairage écoénergétiques.

Services professionnels : Tout type de services financiers, juridiques, architecturaux, mathématiques ou scientifiques qui soutiennent le développement et le déploiement de technologies d'énergie propre.

« Autres » sous-technologies liées à l'efficacité énergétique : Les autres sous-technologies liées à l'efficacité énergétique comprennent les pompes à vitesse variable, les autres services de conception qui ne sont pas propres à une sous-technologie, l'assistance-logiciel qui n'est pas propre à une sous-technologie, la vérification du rendement énergétique, l'évaluation, la surveillance, le mesurage, la détection des fuites, les politiques relatives à l'efficacité énergétique qui ne sont pas propres à une sous-technologie, la certification LEED, les services-conseils qui ne sont pas propres à une sous-technologie et les matériaux à changement de phase.

Industrie des autres services : L'industrie (ou chaîne de valeur) des autres services fait référence à la classification SCIAN 81, qui comprend la réparation et l'entretien, les ONG, etc.

Matériaux de construction recyclés : Les matériaux de construction qui proviennent de matériaux recyclés.

Produits et appareils à consommation d'eau réduite : Les machines à laver à haut rendement, les aérateurs pour robinet, les pommeaux de douche à débit réduit, etc.

Chauffage et refroidissement renouvelables (y compris thermique solaire) : Établissements qui se consacrent aux systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) de sources d'énergie renouvelable ou aux travaux qui améliorent l'efficacité énergétique des systèmes de CVC (thermique solaire : utilise l'énergie solaire pour produire de l'énergie thermique).

Sous-technologie : Aux fins du présent rapport, une sous-technologie désigne les divisions d'une technologie. Dans le cas de l'efficacité énergétique, l'éclairage à DEL, les appareils ENERGY STAR®, etc., en sont des exemples.

Technologie : Aux fins du présent rapport, la technologie désigne l'utilisation principale ou finale des biens et services produits par un établissement. Par exemple, l'efficacité énergétique, la production d'électricité, les combustibles, etc.

Biens, systèmes de commande et services de CVC traditionnels : Les systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC), y compris les mises en service rétroactives et les rénovations de bâtiments liées au chauffage et à la climatisation.



Natural Resources
Canada

Ressources naturelles
Canada

Canada

Financé en partie par le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle du gouvernement du Canada, le programme de stages Horizons Sciences pour les jeunes.

Pour terminer, merci à Ressources naturelles Canada qui a rendu possible la réalisation de ce projet.